

Automne 2025

Le Touvet

JOURNAL MUNICIPAL



Nouveauté !
Le Touvet Animations
du mois d'octobre
dans ce journal

Carnet de rentrée
Repas ou colis de Noël : inscrivez-vous !
Touvet Animations d'octobre


LE TOUVET
GRESIVAUDAN

Sommaire

**Nouveauté !
Le Touvet Animations
du mois d'octobre
dans ce journal**

Édito.....	p.3
À la Une : carnet de rentrée.....	p.4
Vie d'ici.....	p.10
Infos mairie.....	p.12
Enfance jeunesse.....	p.17
Démocratie locale.....	p.18
Environnement.....	p.20
Travaux/aménagements.....	p.25
Infos Grésivaudan.....	p.26
Petites annonces.....	p.27
Tribunes d'expression.....	p.28
Touvet Animations octobre.....	p.29
Infos pratiques.....	p.31

Journal Municipal du Touvet - Automne 2025 / Directeur de la publication : Adrian Raffin / Rédaction : Axelle Viviani, élus municipaux / Photos, illustrations : mairie du Touvet, Pierre-Antoine Rigout, Alain Raffin, ©Clément Roybon, ©AdobeStock, site internet de l'OFB, collège la Pierre Aiguille du Touvet, ©Focus grenoble. Conception et mise en page : Axelle Viviani Impression septembre 2025 en 1750 exemplaires, par Imprimerie Champagnac. Distribution : mairie du Touvet.



Édito

Cet été, des travaux attendus ont été réalisés, notamment sur l'écoulement d'eau rue du Fourneau, au milieu de la Grande Rue où les réseaux d'eaux ont été changés, ou encore dans les écoles. Il reste beaucoup à faire et les chantiers se poursuivent cet automne : reprise de l'aménagement du bas de la Grande Rue, intervention rue Mire, mise aux normes du Pôle Artistique et Culturel (PAC),...

Au début de l'été, nous avons organisé des rencontres avec les professionnels de santé, les acteurs économiques et les commerçants du marché. Le tissu économique du village et son offre de services sont particulièrement riches. Je vous invite à entretenir cette dynamique en faisant appel à ces professionnels. Nous sommes tous acteurs de l'attractivité de notre village !

L'été a été particulièrement animé au centre de loisirs, qui a connu une fréquentation très élevée grâce à son attractivité retrouvée ! C'est un signal fort, qui vient saluer l'engagement de l'équipe d'animation et sa capacité à construire une offre de qualité. Dans ce journal, la parole est donnée aux acteurs de la vie éducative du village pour revenir sur la rentrée qui s'est déroulée sereinement.

La rentrée, c'est aussi le retour des activités associatives. Le forum des associations, redynamisé, a permis de mettre en avant la richesse de l'offre associative du village et l'engagement de ses bénévoles.

Côté culture, l'été s'est terminé en beauté avec une édition du festival Place libre très appréciée ! La diversité de la programmation a permis à chacune et chacun de trouver un spectacle à son goût. Un grand merci aux bénévoles et aux services qui donnent vie à cet événement.

Et ça continue cet automne avec une belle offre événementielle et culturelle, que vous découvrirez tout au long de ce journal.

J'aurai plaisir à vous retrouver ces prochaines semaines pour partager avec vous ces temps conviviaux, échanger au hasard d'une rencontre dans le village ou lors des réunions de quartier à venir.

Bien à vous,



Adrian Raffin

Maire



À la Une : carnet de rentrée



Alexandre Buisnière-Giraudet
Adjoint chargé de l'enfance
et de la jeunesse

Comment s'est déroulée la rentrée scolaire cette année ?

Cette rentrée s'est très bien passée, d'autant que la période était très chargée, avec l'organisation du festival Place Libre le week-end précédent et le forum des associations celui d'après ! Finalement tout s'est bien déroulé, les écoles étaient prêtes, notamment après le grand nettoyage d'été et de nombreux travaux d'amélioration.

Nous avons pris acte de la décision des directeurs d'école de ne pas faire de classe GS/CP comme cela avait été envisagé avant l'été.

Y a-t-il eu des changements notables par rapport à l'année scolaire précédente ?

Le grand changement concerne la restauration scolaire qui est déléguée au prestataire Guillaud Traiteur qui intervient déjà depuis plusieurs mois sur la restauration des Grappaloups avec succès. Je pense que la diversité et la richesse des menus exigés dans le cahier des charges ainsi que les temps d'animations éducatifs représentent une opportunité d'amener une autre dynamique positive au sein du restaurant scolaire. Et je me réjouis de l'amélioration de l'organisation des repas que cela génère pour les enfants et les agents, avec des temps à table moins longs et plus sereins.

Quels sont vos souhaits pour cette année scolaire ?

Je souhaite que progressivement, tous les enfants du village bénéficient de la mise en oeuvre des objectifs du Projet éducatif que nous venons de revoir, que chaque enfant trouve sa place et puisse s'épanouir dans un climat serein et adapté. La poursuite de la pérennisation des équipes en place permettra aussi l'amélioration constante de l'accueil des enfants au sein des différentes structures communales. Je souhaite que la démarche engagée de sécurisation des circulations devant l'école élémentaire avec la présence d'un agent aux heures d'accueil continue d'apaiser cette zone. Le lien quotidien mis en place l'année dernière entre les élus et les enseignants des deux écoles sera maintenu.

Enfin je remercie les familles pour leurs retours qui permettent aux équipes d'avancer vers une meilleure qualité d'accueil. Nous continuerons d'être présents à tous les conseils d'école, moments très importants de partage entre la commune, les écoles et les familles par le biais des parents délégués.

Cette année, 270 petite(s) Touvetaines et Touvetains ont repris le chemin de l'école.

Les effectifs des écoles à la rentrée 2025

4 classes à l'école maternelle la Touveline

- ▶ PS-MS, 23 élèves (12 PS et 11 MS) :
Mme Ghisolfi (et Mme Dechambre le lundi)
- ▶ PS-MS, 23 élèves (12 PS et 11 MS) :
Mme Jean et M. Allard
- ▶ PS-GS, 22 élèves (7 PS et 15 GS) :
Mme Nicoleau et Mme Flechel
- ▶ MS-GS, 23 élèves (12 MS et 11 GS) :
Mme Humbert et M. Siguier

7 classes à l'école élémentaire des 3 cours

- ▶ CP, 24 élèves : Mme Masure
- ▶ CP-CE1, 22 élèves : Mme Buttarello
- ▶ CE1, 24 élèves : Mme Circan
- ▶ CE2, 27 élèves : M. Lyonnard
- ▶ CE2-CM1, 27 élèves : Mmes Chirat et Dufour
- ▶ CM1-CM2, 27 élèves : Mme Ratahiry
- ▶ CM2 : 28 élèves : M. Vivant et Mme Guillermin

La rentrée 2025 vécue par les directeur(rice)s des écoles

Jean-Michel Vivant,
directeur de l'école élémentaire
"Les 3 cours"



Comment s'est passée cette rentrée ?

C'est une rentrée sans problèmes ! Tous les enfants étaient bien présents sauf un malade. Nous avons au complet l'équipe pédagogique avec la nomination d'une nouvelle collègue, Mme Buttarello en remplacement de Mme Nantes partie à la retraite et une équipe de cinq AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) pour accompagner les enfants en difficultés. Cela est vraiment une bonne chose car cette année tous les besoins sont couverts pour tous les enfants notifiés. Il n'y a donc pas de problème particulier si ce n'est la course habituelle de la rentrée, à laquelle s'ajoute l'organisation très tôt cette année des sorties piscine à Pontcharra.

Au niveau des effectifs, quel est votre avis ?

Cette année est particulière car nous sommes dans l'incertitude d'arrivées d'enfants en cours d'année avec d'une part la livraison d'un projet immobilier et d'autre part les emménagements dans les logements anciennement occupés par les familles de gendarmes, désormais relocalisées. Il y avait eu une proposition de l'Éducation nationale de créer une classe de GS/CP pour alléger les effectifs de nos plus grands mais cette solution a été abandonnée, notamment en raison des difficultés liées à la distance entre les deux écoles et à l'isolement des élèves de leur niveau de classe. Des parents d'élèves ont manifesté leur inquiétude.

Quels sont les projets de l'année ?

En parallèle des projets pédagogiques de chaque enseignant et comme je l'ai toujours encouragé, il y a un projet culturel pour toute l'école qui s'articule cette année autour du théâtre. Toutes les classes bénéficieront de séances d'une intervenante. Cette dominante culturelle est financée par le Sou des écoles et les parents que je remercie vivement pour le dynamisme de leur coopération.

Les activités "habituelles" continuent avec les interventions musique, je l'espère les quatre jours de ski alpin et la classe de mer pour les plus grands. Cette année il y a du changement car nous ne partirons pas à Porquerolles où l'IGESA n'accueille plus mais à La Londe-Les-Maures dans un centre agréé par l'éducation nationale.

Le grand projet d'école est le réinvestissement de la bibliothèque ! Nous souhaitons que la lecture soit remise au centre des apprentissages et faire vivre ce lieu à chaque récréation. La bibliothèque a été réaménagée, agrémentée et les livres ont été triés pour donner envie aux enfants de venir emprunter des livres et se poser confortablement.

Avez-vous un message à adresser aux familles ?

Je souhaite que tout se passe bien pour les enfants ! Nous sommes toujours dans la communication avec les familles avec lesquelles nous souhaitons une relation de confiance mutuelle et d'écoute.

Florence Ghisolfi,
directrice de l'école maternelle
"La Touveline"



Comment s'est déroulée cette rentrée ?

La rentrée s'est très bien déroulée. Il y a bien sûr eu quelques pleurs au niveau de la séparation avec les parents, mais cette année un peu moins que d'habitude ! Nous sommes toujours vigilants dans les moments de transition, le matin, lors de la cantine mais aussi à l'heure de la sieste qui peut être un moment difficile.

Sinon au niveau de l'équipe tout va bien, nous avons notre nombre d'enseignants (8), et une ATSEM par classe à temps complet ce qui est vraiment très bien.

Quelle est la répartition des classes ?

Nous avons encore fait le choix de ne plus avoir de classes uniquement composées d'enfants de petite section pour les accueillir dans de meilleures conditions. Le fait de les répartir dans plusieurs classes est plus facile, notamment depuis la loi de 2019 qui interdit de refuser les enfants qui ne sont pas encore "propres". Aussi, les petits sont mélangés à des plus grands plus autonomes et habitués au fonctionnement de l'école. Les enseignants peuvent ainsi mieux encadrer ces tout-petits qui sont également motivés par les plus grands. L'entraide se fait naturellement et amène une meilleure ambiance dans les classes. La répartition se fait ensuite par rapport aux effectifs, et en fonction de l'obligation qui nous est faite d'être à 24 élèves maximum pour les grandes sections le jour de la rentrée.

Les effectifs poursuivent une tendance à la baisse. Quand je suis arrivée en 2001, il y avait 6 classes !

Quelles sont les nouveautés pour cette année ?

Grâce aux fonds récoltés par le Sou des écoles, nous avons installé quatre vidéoprojecteurs interactifs, un par classe. La qualité de projection est bien meilleure, même sans obscurcir les classes et l'intérêt pédagogique est très bon grâce à l'interactivité. Nous pourrions faire travailler les enfants avec des stylets, mais toujours sur des temps collectifs car l'utilisation individuelle des outils numériques est désormais interdite depuis la récente loi "pas d'écran avant trois ans".

Notre projet pédagogique de l'année s'articulera autour de "l'eau" avec si possible des sorties, valoriser les ressources locales, etc.

Avez-vous un message pour les familles ?

N'hésitez pas à communiquer avec nous au moindre problème pour éviter que des situations sensibles prennent de l'ampleur. Nous sommes là pour le bien-être des enfants et en maternelle, le vivre ensemble est un objectif prioritaire !



À la Une : carnet de rentrée

Le rythme des élèves

La journée des élèves est rythmée par une alternance des temps de classe sous la responsabilité de l'Éducation nationale et des temps de cantine et périscolaires le cas échéant, sous la responsabilité de la commune.

Les horaires d'ouverture sont ajustés pour permettre aux parents un temps plus confortable pour amener leurs enfants quand les fratries fréquentent les deux écoles.

École maternelle la Touveline

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

7h30-8h30 : périscolaire, 8h20/40-11h35 : classe,

11h35-13h35 : pause méridienne,

13h20/40-16h25 : classe, 16h25-18h30 : périscolaire

École élémentaire les Trois Cours

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

7h30-8h30 : périscolaire, 8h20/30 - 11h45 : classe,

11h45-13h45 : pause méridienne,

13h35/45 - 16h30 : classe, 16h35-18h30 : périscolaire

Les temps périscolaires

Ce sont les temps avant et après la classe ainsi que la pause méridienne de restauration scolaire.

Les inscriptions se font via l'espace familles en respectant bien les délais qui sont :

- inscription avant le vendredi 10h pour le lundi et mardi

- inscription avant le mardi 10h pour le jeudi et vendredi

Ces délais sont très importants car ils permettent d'ajuster les taux d'encadrements et les commandes de repas.

Les tarifs, votés au Conseil municipal du 9 juillet, n'ont pas été modifiés cette année.



L'équipe des ATSEM* encadre les enfants pendant le temps scolaire en soutien aux enseignants, pendant les temps périscolaires et gère le nettoyage des classes.

*agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

Gaëlle

Camille Laura

Léonie



Une partie des animatrices périscolaire et Grappaloups

Camille Passerat, coordinatrice
du périscolaire et directrice du centre de
loisirs les Grappaloups



Quelles sont les grandes nouveautés pour la rentrée 2025 ?

Nous avons le plaisir d'ouvrir une deuxième salle de périscolaire, à l'étage du bâtiment dit "le crayon". Cet espace permettra aux enfants qui le souhaitent d'avoir des temps calmes pour lire, faire des activités manuelles, se reposer.

Aussi, des activités plus structurées seront proposées chaque semaine le mardi et le jeudi (exemple : grand jeu style escape game, tournoi de sports, activités manuelles).

Rien ne sera obligatoire, l'idée est que les enfants aient le choix entre le type d'activité et le lieu en fonction de leurs envies.

Une autre nouveauté est au restaurant scolaire où les repas sont servis à table et en présence des animateurs, à la différence des années précédentes où les enfants se levaient pour aller se servir.

Comment sont organisées les équipes d'animateurs ?

8 animateurs encadrent les temps périscolaires. Ils sont organisés selon deux plannings : un groupe matin midi soir (7h20-8h20, 11h30-13h40, 16h15-17h30) et un groupe le midi et soir (11h30-13h40, 16h15-18h30). Tous les animateurs se réunissent 2h par semaine lors d'un temps essentiel de coordination et de montage de projet.

Ce sont les mêmes qui interviennent au centre de loisirs les mercredis et les vacances scolaires.

Quels projets vous tiennent à cœur pour cette année ?

Je souhaite que l'on garde l'élan de la dynamique mise en place par l'équipe d'animateurs l'année dernière. Notre objectif principal est de proposer des activités de qualité qui plaisent aux enfants. Nous souhaitons aussi créer encore plus de liens avec les familles, plus les intégrer dans nos projets.

Avez-vous un message pour les familles ?

Je souhaite déjà les remercier pour leur gentillesse et tous les bons retours que nous avons eus l'année dernière. N'hésitez surtout pas à venir nous voir au sujet de vos enfants que ce soit pour des problèmes de santé, des problèmes de conflits avec d'autres enfants, des moments mal vécus... nous sommes au service des enfants, donc à votre écoute !

Du côté des Grappaloups

Les "Grappaloups", c'est le centre de loisirs proposé les mercredis et les vacances scolaires.

Le mercredi, les enfants sont accueillis soit à la journée avec repas, soit à la demi-journée (matin + repas ou après-midi sans repas) de 8h à 18h.

Le centre est ouvert toutes les vacances sauf une semaine à Noël et les trois premières semaines d'août.



La rentrée des plus petits...

Au multi-accueil, ce sont 35 enfants qui ont également fait leur rentrée !

Le multi-accueil a une capacité de 24 berceaux mais avec les accueils à temps partiels ce sont 35 enfants qui sont accueillis dans les deux sections : "les petits koalas" (entre 3 mois et 15 mois) et "les petits loups" (entre 15 mois et 3 ans). Toutes les demandes des familles touvetaines ont pu être acceptées.

Nouveauté pour les parents et accompagnants : il est désormais nécessaire de "flasher" le QR Code de votre enfant sur la tablette située dans l'entrée à l'arrivée et au départ. Ce système permet de mettre fin au long et fastidieux pointage manuel, chronophage et source d'erreurs. Pas d'inquiétude, ce système est mis en place progressivement !



... et la rentrée des plus grands

Au collège, des travaux ont eu lieu pour améliorer les cours extérieures. La nouvelle cours dite "Oasis" offre aux élèves un lieu plus agréable à vivre au quotidien, mieux partagé pour tous tout en s'adaptant aux changements climatiques.

Les travaux ont permis entre autres de désimperméabiliser et de changer la couleur du revêtement des sols afin qu'ils accumulent moins de chaleur.

À l'automne, des végétaux seront plantés et des bancs seront installés.

Des tables de ping-pong seront également mises en place aux prochaines vacances.



Cour du bas du collège



Cour du haut du collège

À la Une : carnet de rentrée

Nouveauté au restaurant scolaire

Suite à la décision d'arrêt de la cuisine sur place (voir Journaux Municipaux du printemps et de l'été), le prestataire "Guillaud traiteur" a été choisi. Mais comment ? Il a fait partie des entreprises à avoir répondu favorablement à l'appel d'offre et au cahier des charges exigeant de la commune.

Pour départager les candidats, les offres ont été analysées sur plusieurs critères : qualité de l'offre alimentaire, caractéristiques environnementales, organisation et méthodologie, qualité gustative des repas basée sur une dégustation, prix.

Ces tests culinaires ont été réalisés par des enfants, parents, élus et agents qui ont noté les propositions sur : l'aspect visuel, l'odeur, le goût et la texture des plats.

Objectif sérénité pour tous

Une expérimentation est en cours avec l'organisation de deux services successifs pour les élèves de l'école élémentaire. Cela permet d'avoir moins d'enfants simultanément et de diminuer l'agitation et le bruit.

Le service évolue aussi. Désormais, au lieu de faire la queue table par table au chariot de service, les enfants ont accès aux plats sur la table. Cela permet de réduire la durée du repas et d'éviter les attentes qui génèrent forcément de l'agitation et du bruit. Avec cette organisation, le développement de l'autonomie est favorisé avec des adultes à table pour apprendre à découper, goûter, partager,...

Une évaluation sera réalisée afin d'ajuster l'organisation si besoin dans l'objectif que le temps du repas reste un temps de détente pour les enfants et un temps de travail serein pour les agents.



Faisons vivre le projet éducatif du Touvet !

Au-delà du projet pédagogique des temps d'accueil, la commune a mis à jour son projet éducatif, appelé, dans le jargon technique projet éducatif de territoire ou PEDT.

Il s'agit d'un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant, de 0 à 18 ans. Mais ce n'est pas qu'un document d'intentions :

- ▶ il ouvre droit aux financements de l'État
- ▶ il permet des assouplissements réglementaires
- ▶ il favorise l'implication des familles dans le comité de pilotage

L'évaluation du projet précédent a associé les différents acteurs, y compris les enfants, avec une forte implication des familles (35% !). Les nombreuses réponses aux enquêtes, les entretiens et les échanges en réunion plénière ont permis de faire ressortir les dynamiques positives à consolider mais également des points à développer. Les grands axes du projet 2025-2028 vous sont présentés en 4^{ème} de couverture et seront détaillés dans les prochains journaux, avec l'actualité du PEDT.

Rappel sécurité devant l'école



- ★ Parce qu'un enfant ne voit pas la rue comme un adulte
- ★ Parce que son champ visuel est moins large que celui d'un adulte
- ★ Parce qu'un gros véhicule éloigné lui semble plus dangereux qu'un petit véhicule proche
- ★ Parce qu'un véhicule mal garé lui cache la visibilité et qu'il empêche les autres conducteurs de le voir

Sa sécurité est l'affaire de chacun !

Un agent assermenté de la Mairie du Touvet est présent à l'ouverture de l'école le matin pour

- ★ rappeler les règles dans la zone de rencontre
- ★ encourager à adopter les bons comportements pour la sécurité aux abords de l'école

Bienvenue



à l'adjudante-Cheffe Maud Lemaire

Arrivée le 16 juillet au Touvet, Maud Lemaire a pris ses fonctions en tant que commandante de la brigade de proximité.

Des patrouilles régulières sont mises en place par la gendarmerie notamment aux heures d'ouverture de l'école pour veiller à la sécurité de tous.



Zone de rencontre : mode d'emploi

- ★ L'école est au cœur de la "zone de rencontre" qui commence au croisement avec la rue de Champet et s'étend jusqu'à la rue de la Priola
- ★ Dans la zone de rencontre, le stationnement est autorisé sur près de 100 places de parking à deux pas de l'école! (Parking Plaussu, Parking de la mairie, Parking de l'école de musique).
- ★ Dans la zone de rencontre, le piéton a le droit de circuler librement sur l'ensemble de la chaussée qui est partagée mais il ne doit pas s'y arrêter! Il est prioritaire et traverse où il veut.

Dans la zone de rencontre, tout stationnement en dehors des emplacements aménagés à cet effet est considéré comme un stationnement gênant et donc verbalisable. (Contravention de 2^{ème} classe).

Cf. Article R417-10 : III. 5 et Décr. no 2008-754 du 30 juill. 2008, art. 12

Au total, **20 000 km/an** sont parcourus en voiture dans le village pour amener les enfants à l'école.

27% des trajets domicile-école réalisés en voiture font **moins de 1 km.**



ET SI ON CHANGEAIT NOS HABITUDES?

Ça s'est passé au Touvet

Retraite aux flambeaux le 13 juillet

Une belle balade aux lampions à l'occasion de la Fête Nationale, et en musique avec la participation de l'École de Cordes du Grésivaudan.

Fête du Pôle Enfance le 17 juillet

Un moment convivial et détendu entre les familles, les enfants et les agents!

Cinétoiles le 25 août

Le film de Jean-Michel Bertrand a attiré la foule aux abords du Bresson! Sur des couvertures, transats ou chaises pliantes, environ 200 spectateurs ont profité d'une belle soirée ciné en plein air.

Festival Place Libre du 28 au 31 août

Une belle édition : des spectacles de qualité pour tous les goûts, des spectateurs nombreux dès le vendredi soir malgré la pluie, une bonne ambiance familiale et festive.

Forum des associations le 6 septembre

Le Bresson a vibré de l'énergie des associations du Touvet! 44 associations réunies au bénéfice de tous!

Accueil des nouveaux arrivants le 6 septembre

Les nouvelles et nouveaux Touvetain(e)s ont été accueillis chaleureusement par la municipalité et ont pu échanger sur la vie de leur nouvelle commune.



À ne pas manquer

12^{ème} édition de la Zumba Rose le samedi 4 octobre

Au programme : Country et New Line Dance à 14h, conférence "perturbateurs endocriniens" à 15h15, démonstration de Pôle Dance à 16h et bien sûr... 1h30 de Zumba à 16h30.



Espace de gratuité le samedi 4 octobre

De 9h30 à 12h30 place de l'École, venez donner, prendre, vêtements, vaisselle, bibelots, livres... et passer un bon moment convivial dans l'esprit de la gratuité !

Spectacles à l'Espace Paul Jargot de Crolles

► "Maligne" par Noémie Caillault le **10 octobre à 19h30**, théâtre à partir de 12 ans.

► "La Quadrature du Cercle" le **17 octobre à 19h30**, cirque musique (Cie Solfasirc) à partir de 6 ans.

La commune poursuit le partenariat avec l'espace Paul Jargot de Crolles. Bénéficiez de places de spectacle à seulement 9€ ! Inscrivez-vous à la mairie, puis achetez vos places à l'Espace Paul Jargot en précisant que vous êtes de la commune du Touvet.

Soupe de saison au Bresson le 11 octobre

Dans le cadre du mois de la transition alimentaire, venez cuisiner et déguster une soupe ! Rendez-vous à 17h à la salle du Bresson avec vos tabliers pour cuisiner les produits locaux. Puis place à l'apéritif et à la dégustation ! Pour les enfants projection d'un film. Sur inscription.

Inauguration de l'hôtel à insectes le 11 octobre

Les enfants du CME vous invitent à inaugurer leur hôtel à insectes le 11 octobre à 11h dans le verger du Parc Plaussu.

Prêt de vélo à assistance électrique le 11 octobre

Louez gratuitement un vélo à assistance électrique Mvélo+ pendant un mois ! Récupération de votre vélo le 11 octobre à 11h au parking des Grandes Terres. Inscription préalable obligatoire avant le 8 octobre sur : <https://www.veloplus-m.fr/1511-s-inscrire-au-test-vae-dans-votre-commune.htm> ou QR Code dans le Touvet animations.

Repas partagé dimanche 26 octobre

Que vous soyez seul ou en famille, ancien ou nouveau, venez partager un repas ! Le principe est simple : venir à la Maison des Associations à 12 h avec un plat à partager. Organisé par le CCAS du Touvet qui offre l'apéritif.

Cérémonie du 11 novembre 2025 à 10h30

Rendez-vous devant le Monument aux Morts pour la cérémonie commémorative du 106^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, de la Victoire et de la Paix et d'hommage à tous les Morts pour la France.

La bibliothèque du Touvet fête la science en octobre sur le thème "Intelligence(s)"

Ateliers : samedi 11 octobre à 10h30

L'IA est-elle si intelligente ? Les jeux vidéo rendent-ils idiots ? Le vivant peut-il nous inspirer ? Viens explorer, expérimenter et échanger à travers des ateliers ludiques et interactifs, où tu pourras défier l'IA ou tester tes compétences dans l'univers du jeu vidéo. Enfants à partir de 7-8 ans, accompagné d'un adulte.

Escape Game 3615 Enigma : mercredi 22 et samedi 25 octobre à 10h30 et 11h30

"La France est en alerte. En raison d'un black-out, le système de refroidissement de la centrale nucléaire est à l'arrêt. La catastrophe peut survenir dans les heures qui viennent si les communications ne sont pas rétablies. La veille, Yan Edgar Jivres, mathématicien à la retraite, s'est donné la mort. Ces deux faits seraient-ils liés ? Et si la solution était dans l'exposition sur les télécommunications que l'universitaire devait inaugurer ce soir-là à la médiathèque ? Avis aux logiciens, cruciverbistes, linguistes, ou chiffreurs en herbe !" Vous disposez de 45 minutes. Avec votre équipe, c'est l'occasion de tester votre intelligence collective !

À partir de 15 ans, sur inscription de 2 à 5 joueurs.

bibliotheque@letouvet.com

04 58 00 50 27



SOUPE DE SAISON
SAMEDI 11 OCTOBRE
DÈS 17H SALLE DU BRESSON

Produits locaux

Préparation collective
Film enfant
apéro

Gratuit sur inscription

Le GRÉSIVAUDAN
Mois de la transition alimentaire

Infos et inscriptions : 04 76 92 34 34 - mairie@letouvet.com

Ressources humaines



C'est sous un soleil de plomb que le mercredi 25 juin, les agents et les élus ont partagé un moment convivial et chaleureux devant les locaux des services techniques de la commune. Ces rencontres sont prévues deux fois par an. Ce fut un moment émouvant puisque c'était l'occasion de fêter le départ à la retraite de Laurent Ducret, fidèle agent des services techniques depuis 2006 (cf journal municipal de l'été 2025). Son message "d'au revoir" fut clair et très humain : "prenons soin des agents".

Le lendemain, jeudi 26 juin, deux agentes étaient à l'honneur en présence du maire et de l'adjointe au personnel : Karine Drevet et Valérie Cantale.

Karine, agente administratif des services techniques s'est vue remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale du travail échelon "argent" en récompense à ses 20 années au service des collectivités locales. Valérie, agente d'accueil/État civil a quant à elle reçu la même distinction mais avec l'échelon "vermeil", correspondant à ses 30 ans de service.

Ce sont des moments importants dans la vie des agents. Choisir le service public, c'est un engagement individuel au service de l'intérêt général. Félicitations à elles !



Retours du cabinet Diragram aux agents

Au cours de l'année 2024, la collectivité du Touvet a traversé une période marquée par des instabilités et des tensions, tant sur le plan politique que technico-administratif. Afin d'en analyser les impacts et d'identifier des solutions correctives, plusieurs actions ont été déployées dès le début d'année 2025.

Les objectifs de cette démarche étaient de restaurer un climat de travail favorable et renforcer la confiance ; améliorer le bien-être au travail ; et clarifier les rôles et missions de chacun.

Concrètement, en parallèle du travail collectif d'élaboration du nouvel organigramme qui est en cours de déploiement, un volet plus individuel a été mené par Mme BATTEUX du cabinet Diagram Consultant qui a rencontré chaque agent lors d'un entretien individuel.

Destiné à améliorer le climat social et à rétablir une collaboration sereine, ce travail d'analyse a été restitué aux agents le 3 juillet.



Au revoir et merci Thomas !

Thomas Charbonnelle est arrivé le 10 mars à la mairie du Touvet pour un stage de 4 mois auprès du Directeur Général des Services dans le cadre de son double master "gouvernance territoriale" à la faculté de droit et à sciences po Grenoble.

Ses missions étaient multiples : appui au directeur général des services sur la préparation des conseils municipaux et délibérations ; appui au service urbanisme sur de l'instruction ; participation à la recherche de subventions ; co-écriture de marchés publics, etc.

Thomas confie avoir eu une expérience très enrichissante en confrontant la théorie apprise en cours au quotidien d'une petite commune à la réalité des contraintes des services. Il a désormais pour projet de passer les concours de la fonction publique territoriale et pourquoi pas viser un poste de directeur général des services ! Son intérêt se porte sur les petites collectivités car selon lui, c'est là qu'il y a un vrai besoin d'ingénierie et qu'il y a du concret.

Une chose est certaine, c'est que ce passionné de pâtisserie va manquer aux agents de la mairie, devenus des "testeurs" hautement qualifiés de ses préparations gourmandes ! L'équipe administrative et municipale de la commune lui souhaite une belle continuation !



CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez les comptes-rendus des conseils municipaux sur le site de la commune www.letouvet.com rubrique vie municipale.

Conseil municipal du 9 juillet

Finances - Budget

Convention avec la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Isère (DDFIP) – 2025/2028

Amortissements - corrections sur exercices antérieurs

Ressources humaines

Mandat donné au CDG38 pour négociation de contrats

Convention avec le CDG38 en matière de retraite pour les agents

Adhésion à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) : Medicoop France

Mise à jour intégrale du tableau des effectifs

Autorisation donnée au Maire de procéder au recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité.

Règlement amiable d'un litige - protocole transactionnel

Urbanisme - Aménagement

Intégration de la commune du Touvet au programme d'actions PAEN de 13 communes du Grésivaudan

Rapport triennal relatif à l'artificialisation des sols (ZAN)

Acquisition de foncier forestier

Vie associative et participation citoyenne

Subventions aux associations année 2025

Conseil de sages : Adhésion à la fédération "Villes et Villages Sages"

Enfance / Jeunesse

Adoption du règlement de fonctionnement des accueils de loisirs (périscolaires et extrascolaires)

Adoption du projet pédagogique commun aux accueils de loisirs

Approbation des modalités de tarification des accueils de loisirs

Présentations au Conseil Municipal

Pompes Funèbres Intercommunales de la région grenobloise, Rapport 2024

Présentation de l'organigramme de la collectivité (suite à l'avis favorable du comité social territorial du Centre de Gestion de l'Isère – CDG38)

**Prochains conseils municipaux :
mercredis 12 novembre et 17 décembre**

Nouveauté Touvet Animations Désormais, comme vous le découvrez dans ce journal, le Touvet Animations du mois où sort le journal municipal est intégré dans celui-ci. Cela permet une économie d'impression (et de transport) et évite aux agents des services techniques une journée de manipulation (pour glisser le Touvet Animations dans le Journal municipal).

Le Touvet Animations

Appel à la reprise de l'organisation "Les fenêtres de l'Avant Noël"

Piloté par le Club Détente et Loisirs, les fenêtres de l'Avant Noël vous ont ravi depuis plusieurs années au Touvet. Aujourd'hui, elles ont besoin de vous pour continuer à illuminer les soirées du 1^{er} au 24 décembre !

L'association souhaite que d'autres personnes reprennent le flambeau pour que cet événement perdure et que l'on prenne toujours autant de plaisir à se retrouver chaque soir de décembre. Concrètement, il s'agit de définir un thème, lancer l'appel à création de fenêtres, répartir les fenêtres décorées dans le calendrier, diffuser la programmation...

Intéressés ? Prenez contact avec Véronique Grand : 06 82 50 18 05

Urbanisme : on mutualise !

Comme adopté lors du conseil municipal du 12 février et encadré par la signature d'une convention, la commune du Touvet, comme 37 des 43 communes du territoire a officiellement rejoint le service mutualisé d'urbanisme de la communauté de communes Le Grésivaudan en charge de l'instruction des droits des sols. Cette mutualisation concerne deux volets : l'instruction et la mise en commun du logiciel d'instruction.

Concernant la partie instruction du droit des sols, le service mutualisé assure l'instruction réglementaire de la demande, depuis sa transmission par la commune jusqu'à l'envoi à la commune d'un projet de décision pour tous les actes d'urbanisme, autorisations d'urbanisme et dispositifs de publicité extérieure lui étant confiés. La commune choisit les dossiers qu'elle souhaite transmettre à la Communauté de communes pour instruction. En outre, le service de la Communauté de communes peut participer à des réunions ponctuelles de travail sur des dossiers jugés sensibles et importants par la commune. Additionnellement à l'instruction des dossiers qui lui sont confiés, le service de la Communauté de communes peut apporter son conseil à la commune en cas de recours gracieux ou administratif.

À noter : la compétence pour la délivrance des autorisations reste communale et le guichet unique pour les habitants reste la commune.

Permanences mutuelle communale

Pour rappel, la commune a noué un partenariat avec une mutuelle de proximité, dont le siège social est basé à Chambéry.

Grâce à ce partenariat, les habitants du Touvet, ainsi que les personnes qui justifient d'une activité professionnelle sur la commune, peuvent accéder à des offres de complémentaire santé attractives, sans questionnaire médical. Un large choix est proposé, parmi 7 niveaux de garantie, à tarifs maîtrisés.

Les prochaines permanences de la mutuelle communale "Entre nous" auront lieu à la mairie les lundis après-midi de 14h à 17h les :

- ▶ 13 et 27 octobre
- ▶ 10 et 24 novembre
- ▶ 8 décembre.



Pour vous renseigner et prendre rendez-vous, merci d'appeler le 09.69.39.73.38.

Interdiction de fumer dans de nouveaux lieux publics

Depuis le 1^{er} juillet 2025, l'interdiction de fumer s'est étendue à de nombreux espaces publics extérieurs. Ce durcissement législatif s'inscrit dans le Plan national de lutte contre le tabac 2023-2027, dont l'ambition est d'atteindre une "génération sans tabac" d'ici 2032.

Les objectifs sont de protéger les enfants et prévenir le tabagisme passif dans les lieux fréquentés par les jeunes, de dénormaliser la consommation de tabac dans l'espace public, d'inciter à l'arrêt et de réduire la pollution liée aux mégots.

Lieux désormais sans tabac pendant leur période d'ouverture ou de fréquentation :

- ▶ les parcs et jardins publics, y compris les aires de jeux ;
- ▶ les plages bordant des zones de baignade ;
- ▶ les abribus et zones couvertes pour les voyageurs ;
- ▶ les abords des établissements scolaires, collèges, lycées, crèches, etc. ;
- ▶ les espaces ouverts autour des bibliothèques, piscines, stades et installations sportives

En cas de non-respect, l'infraction est sanctionnée par une amende forfaitaire de 135 €, pouvant aller jusqu'à 750 € en cas de récidive ou circonstances aggravantes.

Habillons les lavoirs et fontaines pour les fêtes sur le thème des lutins !

Faisons des fêtes de fin d'année un moment qui rassemble les Touvétains ! Dans le bourg et les hameaux, nous vous proposons, comme l'année dernière de décorer entre voisins le lavoir ou la fontaine qui se trouve près de chez vous.

Renseignements :

par mail à johanne.blanc-gonnet@letouvet.com ou en déposant un message avec vos coordonnées dans la "boîte" Habillons les lavoirs et fontaines pour les fêtes" à l'accueil de la mairie.



Fumer ici vous expose à une amende forfaitaire de 135€ ou à des poursuites judiciaires. Pour arrêter de fumer, contactez votre médecin. Renseignements sur tabacinfo.gouv.fr ou appelez le 3909.



Fumer ici vous expose à une amende forfaitaire de 135€ ou à des poursuites judiciaires. Pour arrêter de fumer, contactez votre médecin. Renseignements sur tabacinfo.gouv.fr ou appelez le 3909.

Inscriptions sur les listes électorales

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Les dates limites de demande d'inscription sur les listes électorales sont :

- ▶ en ligne sur le site Mon Service Public :
mercredi 4 février 2026
- ▶ à la mairie ou par courrier, en téléchargeant le formulaire Cerfa accompagné des photocopies des justificatifs : vendredi 6 février 2026

L'inscription est consécutive à une démarche volontaire et personnelle de l'électeur et peut être faite tout au long de l'année.

Qui peut voter ?

Pour voter, vous devez être inscrit(e) sur la liste électorale. Deux conditions cumulatives sont nécessaires :

- ▶ Avoir la qualité d'électeur, c'est-à-dire être majeur(e), de nationalité française et jouir de vos droits civils et politiques. Les citoyens de l'Union européenne résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires pour voter lors des élections municipales et/ou européennes.
- ▶ Avoir une attache avec la commune, c'est-à-dire : soit y être domicilié(e), soit y résider depuis six mois au moins de façon continue et effective, soit y être contribuable depuis au moins deux ans.

Où et quand s'inscrire ?

Si vous êtes dans l'une des situations suivantes, vous devez faire la démarche de vous inscrire sur la liste électorale à la mairie :

- ▶ vous venez d'emménager
- ▶ vous avez déménagé au sein du village

▶ vous êtes ressortissant(e) de l'Union européenne pouvant voter aux élections européennes et municipales

Vous êtes ressortissant européen ?

Les élections européennes et municipales sont ouvertes aux ressortissants européens. Pour vous inscrire sur les listes complémentaires municipale et/ou européenne, la démarche est la même que pour les citoyens français. L'élection municipale vous est ouverte et ne vous prive pas d'un vote pour un scrutin municipal dans votre pays d'origine.

Vous allez avoir 18 ans

En cas de scrutin l'année de votre 18^{ème} anniversaire, si vous êtes majeur avant le premier tour, vous serez inscrit d'office à la condition ci-dessous :

- ▶ si vous vous êtes fait recenser à 16 ans et avez passé la journée de préparation à la défense, et si vous n'avez pas déménagé depuis. Vous n'aurez aucune démarche à effectuer sauf en cas de changement d'adresse
- ▶ si vous avez omis de vous faire recenser, ou si vous avez déménagé depuis votre recensement citoyen, vous devrez vous inscrire par l'une des procédures citées ci-dessus.

Les personnes qui ont acquis la nationalité française (depuis 2019) sont inscrites d'office sur la liste électorale.

Mise à jour des listes électorales : merci de signaler à la mairie tout changement de situation : déménagement au sein de la commune, modification ou erreur sur adresse, changement dénomination ou numérotation de voie, etc.

REPAS ET COLIS DE NOEL 2025

Vous avez plus de 65 ans et habitez Le Touvet ?
La commune et le CCAS du Touvet fêtent Noël avec vous !

Vous pouvez choisir entre :

- ▶ La remise d'un colis gourmand par les élus du Conseil Municipal des Enfants le vendredi 5 décembre à 17h à la mairie.
- ▶ La participation à un bon repas de Noël à la salle du Bresson le dimanche 8 décembre à 12h.

Remplissez ce coupon réponse et déposez-le à l'accueil de la mairie avant le 25 octobre.



Nom(s) :

.....

Prénom(s) :

.....

Adresse :

.....

N° de téléphone portable :

Adresse mail :

Année(s) de naissance :

Je réserve..... place(s) pour le repas du 8 décembre 2025

Je récupère mon colis le 5 décembre 2025 à la mairie

English Is Fun : clap de fin



La dynamique association "English is Fun" a cessé ses activités cette année. La commune rend hommage à tout le travail bénévole accompli pendant tant d'années pour apporter une autre pédagogie de l'apprentissage de l'anglais et de sa culture et donne la parole aux deux enseignantes :

Dominique Colombier

"En Septembre 1990, Martine Lohéac de la Terrasse

et moi-même du Touvet décident de mutualiser leur expérience de pédagogie de l'anglais auprès des jeunes enfants et créent l'association "English is Fun". Isabelle Ainaud, Véronique Grand et Dominique Gallet s'associent au projet en prenant part aux fonctions du bureau. Chants, jeux, saynètes sont donc au programme les mercredis.

Fin Juin, mise en pratique pour petits et grands et direction le Kent où l'école de Greenhill en Grande Bretagne nous accueille les matins au mois de Juillet. Les jeunes du Grésivaudan logent dans des familles, vont en classe et se retrouvent l'après-midi pour découvrir la région et Londres.

En 1992, Evelyne Sert rejoint Dominique en remplacement de Martine. C'est alors une étroite collaboration qui les entraîne jusqu'en 2022. Les étapes de voyage se diversifient : Sussex, Bristol, Cornouailles, Ecosse et Irlande sont d'agréables découvertes.

A partir de 1992, Muriel Baniak se joint à l'équipe en dispensant des cours aux adultes.

Des comédies musicales ont été performées au Bresson : "Mary Poppins 1", "Mary Poppins 2", "Madagascar", "The Lion King".

Une journée sportive a permis de découvrir le baseball avec l'aide du club de Grenoble "Les Grizzlys". Une grande chasse au trésor sur le thème d'Harry Potter a enchanté les jeunes et la population du Touvet. Les enfants et les jeunes ont pu fêter, tout au long de ces 35 années, Halloween, Thanksgiving, Christmas (lors des fenêtres de l'Avent), St Patrick, The Queen's Birthday, The King's Coronation...

Que de bons souvenirs pour tous et toutes."

Evelyne Sert

"Parler des 35 ans d'English is Fun?"

Des 30 ans que j'y ai passés?

Je veux bien essayer mais tant d'images, de visages, d'émotions, de souvenirs, me viennent à l'esprit. Tout d'abord English is Fun c'est faire de l'anglais en s'amusant, idée novatrice en 1990. C'est faire de l'anglais autrement. C'est transmettre l'amour de la langue par le jeu, les chansons, les saynètes, les comédies musicales de fin d'année. C'est également faire découvrir la civilisation britannique au travers de voyages en Angleterre, en

Ecosse, au Pays de Galles, en République d'Irlande et en Irlande du nord.

C'est aussi s'adresser à tous les enfants du village. Dominique et moi sommes intervenues bénévolement à la halte-garderie, dans les classes de grande section à la maternelle. Puis, sur un budget municipal, nous avons dispensé aux dix classes de l'école élémentaire des séances d'anglais, à raison de deux fois par semaine. Quand ces interventions ont pris fin, sur décision du ministère de

l'Education Nationale, nous avons monté une belle comédie musicale, Madagascar, à la salle du Bresson, avec l'aide de nombreux parents et des bénévoles de l'association.

Triste que l'association disparaisse, mais les liens tissés en son sein restent forts. Les administrateurs qui se sont succédés sont pour la plupart devenus des amis, il en est de même pour de nombreux parents. Quant aux enfants, devenus adultes, que nous rencontrons, ils nous rappellent souvenirs et anecdotes.

De tout cet enthousiasme nous pouvons être fiers.

Merci à tous les présidents, trésoriers, secrétaires et membres du bureau qui ont fait vivre l'association pendant 35 ans. Sans leur investissement rien n'aurait pu être possible"



Enfance Jeunesse

Les Grappaloups font le tour du monde aux vacances de la Toussaint !

Chaque jour, les enfants partent à la découverte d'un nouveau pays à travers des ateliers manuels, des jeux traditionnels et des activités sportives.

Plusieurs ateliers sont proposés à chaque créneau, pour permettre aux enfants de choisir selon leurs envies.

Semaine du 20 au 24 octobre



Lundi 20/10 : Japon

Matin

Fabrication de lampions en papier et jeu "Iro Oni"

Après-midi

Fabrication d'éventails et base ball



Mardi 21/10 : France

Matin

Atelier cuisine : pain traditionnel et jeu du béréet

Après-midi

Fabrication de Tour Eiffel en matériel de récup et pétanque



Mercredi 22/10 : Australie

Matin

Fabrication de planche de surf en carton et grand jeu "Babou le kangourou"

Après-midi

Fabrication de crocodiles en carton et grand jeu marathon kangourou



Judi 23/10 : Nlle Zélande

Matin

Fabrication de collier néozélandais en pâte à sel et rugby

Après-midi

Fabrication de kiwi (animal) en papier et jeu du totem



Vendredi 24/10 : Canada

Matin

Fabrication de caribou et Jeu du "tic tac toe"

Après-midi

Fabrication de guirlande feuille d'érable et hockey

Semaine du 27 au 31 octobre



Lundi 27/10 : Angleterre

Matin

Fabrication de cabine téléphonique en carton et tournois de football

Après-midi

Fabrication de bus en carton et initiation au criquet



Mardi 28/10 : Egypte

Matin

Fabrication de pyramide en carton et jeu de la momie

Après-midi

Transforme-toi en pharaon ! et grand jeu : la pyramide des défis



Mercredi 29/10 : Brésil

Matin

Fabrication de masque brésilien et jeu du "manja"

Après-midi

Fabrication de perroquet en carton et jeu du "passaras"



Judi 30/10 : Finlande

Matin

Fabrication d'aurores boréales et jeu du Mõlkky

Après-midi

Fabrication de pingouins en boîte d'œuf et biathlon



Vendredi 31/10 : Mexique

Matin

Maquillage "sugar skull" Défilé d'Halloween et chasse aux bonbons

Après-midi

Jeu du camouflage Fabrication de chapeau mexicain

Conseil municipal des enfants



À l'heure où l'élection d'un nouveau Conseil Municipal des Enfants se prépare pour novembre, la municipalité tient à remercier les élus du CME 2023-2025 pour leurs deux années d'engagement intensif dans la vie du Touvet.

Le mandat des élus du CME 2023-2025 a été marqué par :

- ▶ L'apprentissage du débat, de l'écoute, de la prise de parole
- ▶ L'apprentissage de la construction collective de projets, les choix nécessaires, les contraintes, la communication
- ▶ L'organisation d'une matinée de nettoyage du village
- ▶ La distribution des colis aux personnes âgées et la participation au "repas des anciens"
- ▶ La participation aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai
- ▶ Les vœux du CME lors des vœux du Maire en Janvier
- ▶ L'interview d'Adrian Raffin pour comprendre le statut, les missions de Maire, le choix de s'engager pour son village, ou encore les différences entre élus et agents de la collectivité
- ▶ Le recueil des questions des enfants de leurs classes
- ▶ La création du questionnaire "enfants" lors de la concertation "Votre Touvet" et de riches échanges sur les aménagements pour les enfants et le vivre ensemble dans les parcs de jeux
- ▶ Le cahier des charges des enfants pour la cour d'école et l'avis sur la proposition d'aménagement,
- ▶ L'évaluation des actions enfance-jeunesse dans le cadre du renouvellement du Projet Educatif de la commune

Et ce n'est pas fini puisque depuis le début de l'été :

- ▶ Le CME se mobilise pour améliorer l'accès des enfants de l'école aux animations de la bibliothèque.

Partant du constat que le programme d'animation transmis dans le Touvet'Anim est peu lu par les enfants, les élus du CME se sont organisés pour écrire à la bibliothèque et lui demander de diffuser ses animations dans la cour de l'école et au collège, par exemple avec des affiches. Ils ont travaillé sur le courrier en petits groupes, avant de le valider collectivement en conseil.

- ▶ Récup' et biodiversité, le CME s'engage une nouvelle fois pour le développement durable !

Les enfants ont mené leur projet d'installation de maisons pour les abeilles en redonnant vie à un hôtel à insectes qui ne servait plus.

Ils ont été accompagnés et conseillés dans leur démarche par Pierre Bancilhon, apiculteur du village et membre de GRENE, avec qui les échanges ont été nombreux, tant sur le frelon asiatique que sur le maniement des outils !

Pour l'affiche, ils ont travaillé directement avec la responsable de la communication municipale.

**Les enfants du CME vous invitent
à les rejoindre pour l'inauguration
de l'hôtel à insectes :**

**Samedi 11 octobre
à 11h**

dans le verger du parc Plaussu.



Les professionnels de la commune se sont exprimés

Au mois de juin, les professionnels de la commune ont été invités par la municipalité à la mairie pour échanger librement sur les sujets de leur choix, discuter des projets de la commune et faire connaissance !

Le 17 juin, c'est une trentaine d'acteurs économiques qui étaient réunis dans la salle du conseil municipal.

Objectif : écouter les besoins du tissu économique local, composé d'artisans, commerçants et auto-entrepreneurs, répartis sur l'ensemble de la commune.

Si la commune a peu de leviers directs en matière de soutien aux entreprises (un rôle surtout assuré par la Communauté de communes et la Région), elle entend jouer un rôle de facilitateur, en créant du lien, en valorisant les professionnels locaux et en améliorant la communication.

Parmi les actualités marquantes, l'ouverture prochaine d'un nouveau point de vente de boulangerie dans l'ancien local METAY, avec un réaménagement temporaire du stationnement pour créer une terrasse. Un second commerce viendra également compléter l'offre dans le centre-bourg.

La mairie a rappelé ses engagements : meilleure coordination via un programme d'animations, une rubrique économique dans le futur site Internet, projet de signalétique commerciale, et la relance de la commission dédiée au marché.

En matière d'aménagement, les travaux de la Grande Rue cet été ont été anticipés avec les commerçants concernés, afin de limiter les perturbations.

Enfin, la municipalité a incité les professionnels à relancer une union des acteurs économiques du Touvet, sur une base volontaire, afin de structurer la représentation des professionnels et renforcer le dialogue.

Le 19 juin, à la demande des commerçants non sédentaires, une commission "marché" s'est réunie à la mairie. Ce fut l'occasion de renouer le dialogue et de relancer une dynamique collective avec les commerçants, le placier (agent de la commune) et les élus.

Le 24 juin, la municipalité a organisé une réunion avec 27 professionnels de santé.

Cette rencontre visait à créer un espace d'échanges pour ces professionnels et à établir un lien privilégié avec la mairie pour mieux communiquer et se coordonner.

Un point central abordé fut la signalétique dans le village. Un questionnaire sera envoyé aux professionnels dans les prochains mois afin de recenser leurs besoins et d'améliorer leur visibilité.

Les discussions ont souligné des besoins contrastés. Les kinésithérapeutes ont alerté sur un possible engorgement en cas de nouvelles installations dans leur domaine, tandis que les médecins généralistes ont insisté sur la nécessité de nouveaux

praticiens, notamment face à de prochains départs en retraite. La mairie s'engage à informer les professionnels des nouvelles arrivées pour garantir un équilibre dans l'offre de soins.

Les discussions ont également porté sur le projet immobilier de l'ancienne gendarmerie qui comportera des espaces dédiés aux professionnels de santé et sur le potentiel du projet d'aménagement de l'ancienne Maison Saint-Jean.

Cette réunion marque une étape importante pour renforcer les liens entre les professionnels de santé et la mairie, au service du bien-être des Touvetaines et Touvétains. D'autres initiatives suivront pour faire vivre cette dynamique.

Conseil des Sages

Le conseil municipal du 9 juillet a délibéré sur l'adhésion de la commune à la Fédération Française des Villes et Conseils des Sages. Cela permettra :

- d'accéder à toutes les informations proposées par les Sages adhérents et de bénéficier d'un centre de ressources sur les travaux des conseils des sages
- d'échanger avec d'autres Conseils des Sages via une plateforme
- de participer aux congrès annuels, moments forts d'échanges et de partages
- de mettre en lumière la commune et son Conseil des Sages

En juin, les membres du Conseil des sages ont également bien avancé sur le règlement intérieur de leur instance qui, ils le souhaitent, portera de nombreux projets dans l'intérêt du village.

Commission Histoire et patrimoine

Les équipes de la commission histoire et patrimoine avancent grand train ! Le travail sur les passages à talon s'étoffe avec l'analyse des documents et inventaires existants depuis 2009. Le projet d'affichage de panneaux avec des photos "avant/après" poursuit son chemin au gré de l'étude des droits de reproduction, contraintes d'affichage, etc. Les lieux pour le moment identifiés sont : la place de l'école, la place de la gare, le bassin Saint-Jean, le bassin de Carcet, le bassin du Fourneau, le cimetière, le bassin du Vivier, les bassins de la Frette.

Enfin, il est prévu de compiler les travaux existants en matière de recensement du petit patrimoine, qui sont nombreux.

À votre rencontre

C'est reparti pour les réunions de quartier !

Les élus viennent vous rencontrer pour échanger sur tous les sujets que vous souhaitez.

Rendez-vous

► **Mardi 14 octobre**
18h30 : la Bayette

► **Samedi 15 novembre**
10h30 : quartier
gendarmerie



Artificialisation des sols : rapport approuvé et trajectoire engagée pour la commune.

Lors du dernier Conseil Municipal, le Maire a rappelé les objectifs fixés par la loi Climat et Résilience de 2021 : atteindre le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) des sols d'ici 2050 et réduire de plus de 54.5% la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) pour la période 2021-2031 par rapport à la décennie précédente (2011-2021).

Pour suivre cette trajectoire, un rapport sur l'artificialisation des sols doit être présenté au moins une fois tous les trois ans au conseil municipal. Chose faite au Touvet le 9 juillet.

Le premier rapport, portant sur les années 2021 à 2023, montre une consommation de 0,51 ha d'ENAF, soit une moyenne de 0,17 ha/an. En connaissance de ces données et au regard des objectifs fixés par la loi, la trajectoire ZAN à poursuivre pour la période 2021-2031 équivaut à une consommation d'ENAF maximale d'environ 6,79 ha, soit une moyenne de 0,68 ha (6 800 m²) d'ENAF par an.

D'après ce premier rapport, la commune du Touvet s'inscrit donc parfaitement dans les objectifs de réduction de la consommation d'espaces et d'artificialisation des sols, fixés à horizon 2031.

PAEN : en route vers de nouvelles actions collectives !

Le Conseil départemental de l'Isère a approuvé en 2019 un programme de protection et de valorisation des espaces agricoles, naturels et forestiers (PAEN) pour la commune du Touvet. Après cinq ans, ce programme est arrivé au terme d'une première étape.

Suite à un bilan positif et à l'élaboration d'un PAEN couvrant 13 communes du Grésivaudan, le Département a proposé d'intégrer la commune du Touvet à un plan d'action regroupant ces 13 territoires. Cette proposition a été discutée avec les partenaires concernés et la commune a validé le fait que cette intégration ne limiterait pas ses actions mais les renforcerait, en favorisant une coopération intercommunale tout en conservant le périmètre du PAEN du Touvet. **Les actions répondront à de nombreux enjeux :**

Foncier

- ▶ Protéger les espaces agricoles, forestiers et naturels stratégiques de l'urbanisation
- ▶ Mettre en place une stratégie d'animation foncière au sein des périmètres PAEN (en continuité avec la stratégie foncière du Grésivaudan)
- ▶ Mieux mobiliser le parcellaire à potentiel agricole, forestier ou naturel
- ▶ Organiser le parcellaire (agricole, forestier, naturel...)

Agriculture

- ▶ Favoriser la transmission et l'installation
- ▶ Faciliter les investissements, en priorité collectifs, pour améliorer les conditions d'exploitation, gagner en rentabilité économique, adapter les pratiques ou faire face aux évolutions (climatique notamment)
- ▶ Accompagner les agriculteurs dans leur volonté de diversification
- ▶ Développer la communication et les échanges entre agriculteurs

Lien social / sociétal

- ▶ Valoriser l'agriculture et la sylviculture locales auprès des citoyens
- ▶ Gérer la fréquentation et concilier les usages
- ▶ Entretien un lien de proximité entre élus locaux et agriculteurs ou forestiers

Forêt

- ▶ Faciliter les investissements pour améliorer les conditions d'exploitation, gagner en rentabilité économique, adapter les pratiques ou faire face aux évolutions (climatique notamment)
- ▶ Accompagner les forestiers dans leur volonté de diversification ou d'évolution de leurs activités

Ressource en eau

- ▶ Travailler sur les besoins en eau de l'activité agricole et optimiser les équipements d'irrigation
- ▶ Protéger les zones humides, les cours d'eau et la qualité de l'eau
- ▶ Mieux concilier le risque d'inondation et les pratiques agricoles ou forestières dans la plaine

Patrimoine naturel et paysager

- ▶ Encourager ou valoriser les pratiques ou effets positifs sur la biodiversité de l'agriculture ou de la gestion forestière
- ▶ Lutter contre les dégradations ou nuisances liées au gibier ou aux espèces invasives impactant les activités agricoles ou forestières
- ▶ Maintenir ou conforter les corridors écologiques
- ▶ Conforter la gestion des espaces naturels remarquables

Marais de La Frette : vers une renaturation

Un site de qualité environnementale...

Pointé depuis 1994 pour ses espèces floristiques protégées comme la Gentiane pneumonanthe ou le Jonc aplati, le site de 18,66 ha a été classé par arrêté préfectoral de protection biotope (APPB) en 2002. En 2020, une étude a permis de mettre en évidence la disparition progressive de l'écosystème de type marais et des espèces à enjeux qui avaient été l'objet de l'APPB.

.... ciblé pour une opération de restauration

Les aménageurs ayant des obligations dites "de compensation" sont accompagnés par le Département de l'Isère et la FEI (Foncière environnementale de l'Isère) pour anticiper et réaliser de manière optimisée leurs mesures de compensation, grâce à une maîtrise du foncier.

Le Département repère ainsi des sites abîmés afin de déployer un réseau de sites à restaurer. Il accompagne les aménageurs dans la gestion de ces sites afin de pérenniser les mesures compensatoires sur le long terme.

Dans ce contexte, le Département a ciblé le Marais de la Frette (en mauvais état écologique) pour en faire un site de compensation au regard des projets d'aménagement réalisés/prévus dans la vallée du Grésivaudan.



Une étude de diagnostic a été réalisée par un bureau d'étude spécialisé et le plan de restauration du site a été présenté lors du comité FEI du Grésivaudan le 2 juillet 2025.

À chaque enjeu, des objectifs à long terme et des actions ont été définies : la réhabilitation et l'entretien de prairies humides, la réhydratation du marais par la gestion des eaux de surface, la création de mares, la plantation de boisements humides, ... Mais il s'agit aussi d'actions de suivi et de sensibilisation comme l'animation foncière ou le suivi des pompes dans la nappe phréatique.

Les acteurs de la zone concernée (propriétaires, exploitants agricoles..) ont été associés au processus. Quant à la commune du Touvet, également propriétaire dans la zone, elle suivra de près l'évolution de ce beau projet !

Faune et flore du Touvet

Martin-pêcheur d'Europe

Le martin pêcheur d'Europe est un petit oiseau discret au plumage bleu et roux. Présent dans la vallée du Grésivaudan, il se nourrit de petits poissons et autres animaux aquatiques qu'il chasse en plongeant depuis un perchoir (généralement une branche).

Il vit en couple et le mâle prépare le nid en creusant un terrier dans une pente escarpée. Les deux adultes se relaient pour couvrir les œufs. Les oisillons quittent le nid après 4 semaines, chassés par leurs parents!

Il est possible d'observer des Martin pêcheurs le long des chantournes du Touvet, au Marais de Montfort, ou bien à l'ENS de la Bâtie.



La chasse au Touvet

Longtemps privilège de la seule noblesse (ordonnance royale de 1396), le droit de chasse s'est étendu aux propriétaires à la Révolution française. Rapidement encadrée, l'activité s'est progressivement démocratisée et a fait l'objet d'une réglementation renforcée et adaptée aux différents modes de chasse.

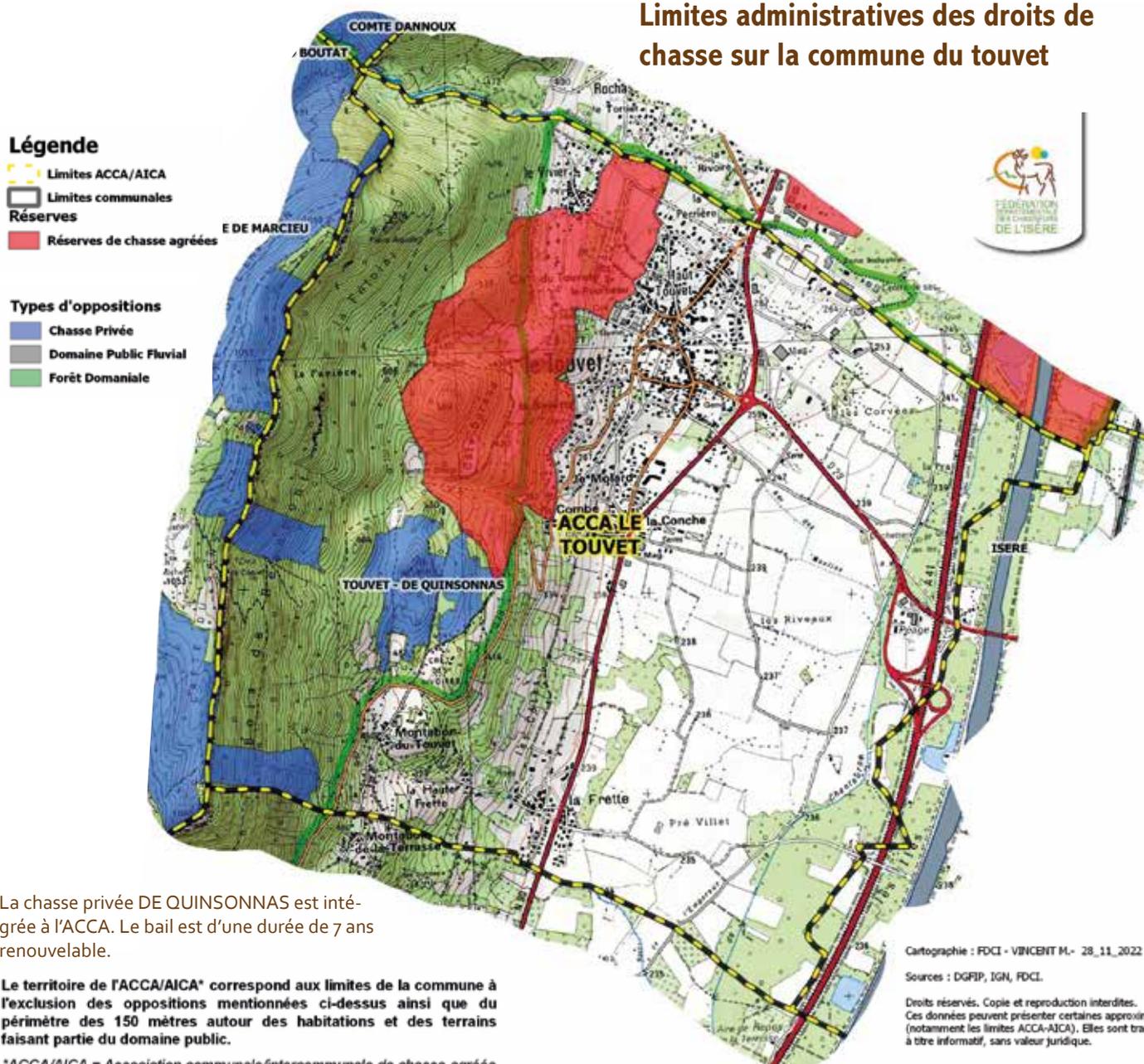
Activité traditionnelle et de loisir, la chasse au Touvet est organisée sous l'égide de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) "La Saint Hubert". C'est une association "loi 1901" qui existe depuis 1970 sous la tutelle de la Fédération de chasse de l'Isère.

Si tous les habitants de la commune titulaires d'un permis de chasse y sont membres de droit, elle est tenue d'avoir un minimum de 10% de chasseurs non-résidents.

L'ACCA du Touvet est composée d'une cinquantaine d'adhérents. Les chasseurs intéressés par la recherche de grand gibier sont réunis en équipes par affinité et chassent à tour de rôle sur deux zones distinctes : la plaine et la forêt du coteau.

La superficie du territoire chassable est de 585 ha dont 10% ne sont pas ouverts à la chasse. Cette "réserve de chasse", qui s'étend du Vivier à la Combe en passant par Pierre Tournoud et la fontaine Dravie est un espace visant à assurer la protection des milieux naturels indispensables à la sauvegarde d'espèces menacées et de leurs habitats. La pratique de la chasse y est interdite.

Limites administratives des droits de chasse sur la commune du touvet



La chasse privée DE QUINSONNAS est intégrée à l'ACCA. Le bail est d'une durée de 7 ans renouvelable.

Le territoire de l'ACCA/AICA* correspond aux limites de la commune à l'exclusion des oppositions mentionnées ci-dessus ainsi que du périmètre des 150 mètres autour des habitations et des terrains faisant partie du domaine public.

*ACCA/AICA = Association communale/intercommunale de chasse agréée

Côté faune

Un plan d'attribution triennal "Grand Gibier" est établi par la fédération de chasse. Il définit le nombre de spécimens autorisés à être prélevés. Au Touvet, pour la saison 2025/2026, le plan de chasse autorise le prélèvement de neuf chevreuils et un mouflon.

Tout animal tué en exécution du plan de chasse doit être muni, sur les lieux même de la capture et avant tout transport, d'un dispositif de marquage inamovible sous forme d'un bracelet numéroté sur lequel le chasseur note la date du prélèvement. Dans les 72h, une fiche indiquant le sexe et le poids de l'animal doit être transmise à la fédération de chasse.

Du fait de leur prolifération excessive et des dégâts qu'ils infligent aux cultures, les sangliers sont, quant à eux, chassés sans limitation (mais la déclaration des prélèvements est obligatoire).

L'année dernière, 22 sangliers ont été prélevés sur la commune. Ils peuvent être chassés pendant toute la période de chasse (du 14 septembre 2025 au 28 février 2026). Un arrêté préfectoral autorise également des battues du 1er avril au 31 mai 2026 dans le cadre de la protection des semis.

D'autres chasseurs sont plutôt intéressés par le petit gibier : palombes, grives, cailles, bécasses, etc. Des lâchers de faisans et perdrix sont organisés chaque année. Ils permettent aux chasseurs propriétaires de chiens d'arrêts de les faire travailler. Il y a 5 lâchers de 40 faisans et 10 perdrix dans la plaine, un à l'ouverture et 4 autres tous les 15 jours. Les oiseaux sont fournis à l'ACCA par une société d'élevage iséroise et leur reproduction est enregistrée au printemps suivant.

Les dates de lâchers en 2025 :

- 14 et 27 septembre
- 11 et 25 octobre
- 8 novembre



La sécurité à la chasse

La sécurité est et doit être une préoccupation permanente des chasseurs. Ainsi, les chasseurs sont tenus à certaines obligations et interdictions :

- ▶ Il est interdit de tirer dans un rayon de 150m autour des habitations
- ▶ L'arme doit être sécurisée (c'est-à-dire ouverte et non approvisionnée) à l'approche d'autres personnes (chasseurs, promeneurs, agents en charge des contrôles etc.) ou à chaque franchissement d'obstacles (clôture, fossé...)
- ▶ Les chasseurs doivent porter des vêtements facilement identifiables (généralement avec de la couleur orange, bien mieux visible que le jaune)
- ▶ Tout organisateur d'une action collective de chasse à tir au grand gibier appose des panneaux de signalisation temporaire pour signaler les entrées principales de la zone de chasse

Les miradors, comme ceux que l'on peut voir dans la plaine du Touvet, sont des postes surélevés permettant de réaliser un tir dirigé vers le sol (tir fichant), donc sécurisé. La surélévation du poste accroît la visibilité de la zone traquée et permet une meilleure identification de l'animal à prélever.



© Olivier Buttin

Qu'est-ce qu'une ACCA ?

Une ACCA est une association communale de chasse agréée chargée d'assurer une bonne organisation technique de la chasse. Créées par la loi Verdeille de 1964, les ACCA mettent à disposition des espaces de chasse pour tous les habitants d'une commune. Elles rassemblent les droits de chasse sur les terrains de moins de 20 hectares. Chaque ACCA doit mettre au moins 10% de son territoire en réserve de chasse. Un propriétaire opposé à la chasse peut retirer ses terrains des ACCA. Les 10 100 ACCA du territoire regroupent aujourd'hui 350 000 chasseurs.

Pour une bonne cohabitation

En période de chasse, la cohabitation entre tous les usagers de la nature n'est pas toujours évidente. En respectant quelques conseils simples, vos promenades automnales seront plus sereines :

Restez sur les sentiers balisés

En restant sur les chemins prévus pour les randonneurs, vous réduisez les risques de croiser des zones de chasse.

Portez des vêtements de couleur vive : cela permet de signaler facilement votre présence aux chasseurs dans la zone.

Gardez votre chien en laisse

Cela garantit sa sécurité et évite les accidents dans des zones potentiellement dangereuses.

Soyez attentif aux panneaux d'avertissement des battues

Dialoguez avec les chasseurs

N'hésitez pas à aller à leur rencontre, ils sauront vous conseiller sur les bonnes pratiques à suivre pour garantir la sécurité de tous, comme par exemple rester silencieux, contourner certaines zones ou garder une distance adéquate.

Dialogue avec la mairie

Que ce soit pour faire le bilan de la saison écoulée ou pour évoquer des axes d'amélioration, la mairie est en contact avec l'ACCA. Ainsi, la mairie a demandé à l'ACCA de rematérialiser les limites de la réserve de chasse. Tous les usagers sont invités à respecter ces panneaux qui permettent de signaler une zone dans laquelle la chasse est interdite.

La mairie, dans le cadre de sa politique de lutte contre les dépôts sauvages, a également demandé à l'ACCA de lui signaler toute infraction qui serait constatée sur le terrain.

Enfin, les dégâts sur la biodiversité occasionnés par les frelons asiatiques touchent tout le monde. La commune a demandé aux chasseurs, en bons observateurs de la nature, de nous signaler les nids, qui deviennent visibles à l'automne du fait de la chute des feuilles.

Pour les dépôts sauvages ou les nids de frelons, les promeneurs, cavaliers, agriculteurs, cyclistes,... sont également invités à faire remonter toute information utile (email : mairie@letouvet.com).



© Olivier Buttin



© Olivier Buttin

Calendrier de la chasse 2025–2026

La période d'ouverture générale de la chasse en Isère est du 14 septembre 2025 à 7h au 28 février 2026 au soir.

En dehors de ces périodes, des arrêtés préfectoraux peuvent être pris, notamment pour la destruction de sangliers dans le cadre de la protection des cultures.

La chasse de toutes les espèces et dans tout le département est interdite le vendredi pendant toute la période de chasse.

Au Touvet, il n'y a également pas de chasse les mercredis.

NDLR : nous remercions Bruno Coignet, Président de l'ACCA du Touvet, pour son aide dans la rédaction de cet article.



Travaux et aménagement

Les travaux du quotidien

Cet été, les services techniques de la commune ont profité des vacances pour réaliser de nombreux travaux dans les bâtiments municipaux.

À la mairie :

- ▶ installation d'un ballon d'eau chaude pour l'espace cuisine des agents
- ▶ réparation des climatisations mobiles des bureaux
- ▶ réparation de chasses d'eau

À l'école élémentaire

- ▶ remplacement progressif des néons par des pavés led pour un meilleur confort visuel et auditif.



À l'école maternelle

Travaux d'amélioration du confort d'été :

- ▶ installation de brumisateurs
- ▶ mise en place de filets d'ombrage
- ▶ création d'un point d'eau extérieur

Et :

- ▶ installation d'un ballon d'eau chaude électrique pour les équipes de ménage
- ▶ installation d'une sonnette pour le périscolaire
- ▶ Installation de lumière extérieure sur le chemin pour accéder au périscolaire ou aux grappaloups
- ▶ remplacement de tous les sanitaires bouchés par le calcaire, chasses d'eau et robinets
- ▶ mise en place de distributeurs de papiers et de savon liquide (les règles sanitaires interdisent d'utiliser des torchons en tissu)



Les grands travaux

Milieu de la Grande Rue

Les travaux sur les réseaux d'eau du milieu de la Grande Rue entrepris par le Grésivaudan sont désormais terminés. Comme prévu, un cabinet spécialisé a été mandaté pour produire des propositions d'aménagement du secteur qui seront présentées aux riverains et aux habitants de la commune dans un temps de concertation spécifique. L'étude débute cet automne.

Bas de la Grande Rue

Les travaux du bas de la Grande Rue ont repris fin septembre. Il s'agit d'une phase de réalisation des bordures, délimitation des espaces, etc. Les enrobés du tapis routier débuteront début 2026.

Et aussi

- ▶ Les toilettes publiques derrière l'église ont été réparés et la commune a repris un contrat de maintenance.
- ▶ Au cimetière : l'entretien régulier de la végétation a été réalisé.
- ▶ L'entretien des espaces verts de la commune a été assuré, notamment en lien avec l'entreprise d'insertion Solid'action.
- ▶ À l'église : les marches côté presbytère ont été rescellées tout comme les pierres qui tombaient de la façade.
- ▶ En compensation des emplacements de stationnement supprimés par l'installation du nouveau commerce "Le Chardon Bleu", trois places sont matérialisées place de l'église.
- ▶ Fin des travaux rue du Fourneau : comme prévu, la baisse du débit de l'eau ces derniers mois a permis les travaux nécessaires sur la canalisation bouchée. La rue a enfin pu reprendre son usage habituel !
- ▶ Les travaux rue Mire ont démarré pour résoudre les problèmes d'écoulement sur la chaussée.
- ▶ Pôle Artistique et Culturel : suite aux études réalisées concernant les mises aux normes nécessaires au classement du bâtiment pour accueillir des événements festifs, des travaux seront réalisés au cours de l'automne. Les utilisations pour les fêtes, anniversaires, etc. devraient pouvoir reprendre au 1^{er} semestre 2026.
- ▶ Enfin, les équipes techniques ont été très mobilisées pour les événements municipaux : Festival Place Libre, Forum des associations et mise en place de la rentrée scolaire.

INFOS GRÉSIVAUDAN

Votre copropriété a besoin d'être rénovée ? La communauté de communes Le Grésivaudan vous accompagne !



Forte augmentation des coûts de l'énergie, interdiction de location des passoires énergétiques, nécessité de diminuer les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur résidentiel, canicules de plus en plus fréquentes : toutes ces perspectives incitent à la rénovation énergétique des logements. Ces rénovations n'ont que des avantages : réductions des dépenses énergétiques et plus de confort dans les logements.

Mais en copropriété, la démarche peut sembler complexe à mettre en œuvre.

Dans ce contexte, Le Grésivaudan met en place un dispositif d'accompagnement des copropriétés pour faciliter leur projet de rénovation énergétique.

Ce dispositif se compose :

- d'un accompagnement par un opérateur spécialisé dans la rénovation énergétique des logements collectifs et financé par la communauté de communes. Vous serez conseillés tant sur les aspects techniques que financiers et administratifs, tout au long de la démarche et jusqu'à la réalisation des travaux.

- d'aides financières : dès 25% de gain énergétique, la communauté de communes peut financer une partie de vos travaux : aide au syndicat des copropriétaires et aides individuelles selon revenus.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Votre copropriété a besoin d'une rénovation ?

Contactez les conseillers au 0 801 902 138 (appel gratuit), ou par mail : renovation@le-gresivaudan.fr

A noter dans vos agendas :

Soirée thermographique

le 4 novembre à 18h30 à la mairie d'Alleverd

Sur inscription :

<https://forms.gle/WLrL3tSEcdvYKNXT9>



Un véhicule itinérant pour soutenir les victimes des violences intrafamiliales

Depuis près d'un an, le Van itinérant "Nina et Simon.e.s" sillonne les routes du territoire du Grésivaudan.

L'objectif ? Se déplacer gratuitement, pour une demi-journée, sur un territoire identifié en lien avec un acteur local pour :

- Informer, sensibiliser sur la vie affective, relationnelle et sexuelle, l'accès au droit, le genre, l'égalité Femmes/Hommes, les violences sexistes et sexuelles
- Libérer la parole en offrant un espace d'échanges à l'extérieur du van avec de la documentation
- Offrir un espace d'écoute à l'intérieur du van aménagé pour garantir la confidentialité, l'anonymat, la gratuité à toute personne se présentant, sans distinction de genre ni d'âge
- Identifier des professionnels sur le territoire d'intervention et/ou des professionnels spécifiques qui pourraient prendre le relais.

Prochaines interventions du van Pluri'elles sur le territoire du Grésivaudan :

- Jeudi 2 octobre 10h/12h - PONTCHARRA - Marché
- Jeudi 23 octobre 10h/12h - PONTCHARRA - Marché
- Jeudi 6 novembre 10h/12h - ALLEVARD - Marché

Pour prendre contact avec le dispositif (gratuit, anonyme et sans rendez-vous) :

ninaetsimonesplurielles@fondation-boissel.fr - 0630917075



Petites annonces

Restaurant Chez Tatie

"Nous sommes Brigitte et Jean Baptiste, un couple passionné de cuisine et toujours à la recherche de la bonne recette, et surtout de ceux qui viendront la déguster!

C'est avec une immense joie que nous vous annonçons l'ouverture de Chez Tatie à la mi-octobre sur la place de l'École au Touvet!

Brigitte, notre franco-américaine, a trimballé ses casseroles du Panama au Colorado avant de poser ses valises en France, cumulant plus de 15 ans d'expérience derrière les fourneaux. Jean Baptiste, lui, est un pur Savoyard de Haute-Savoie installé dans la région depuis plus de 20 ans. Il sera là pour vous accueillir et veiller scrupuleusement à l'authenticité de vos plats – on ne rigole pas avec la tradition! Notre plus grand bonheur? Rejoindre la communauté du Touvet et y apporter notre grain de sel.



chez tatie



Ici, tout est pensé pour vous. Nos menus évoluent au gré de vos envies et ainsi retrouvez les plats traditionnels qui sentent bon l'enfance, des options végétariennes savoureuses et équilibrées, des escapades culinaires pour voyager sans quitter votre chaise, et même un burger maison pour les

irréductibles de la gourmandise. Sans oublier nos plats du jour, préparés avec des produits locaux et de saison.

Amateurs de brunch? Ou simplement victimes d'une soirée un peu... arrosée? Rejoignez-nous les week-ends pour un brunch à l'américaine avec pancakes, oeufs, bacon croustillant et autres spécialités, le remède parfait pour bien commencer la journée.

À Chez Tatie, nous ne vous servons pas que des plats faits maison, nous y mettons tout notre cœur, nos souvenirs et notre envie de partage. Ici, on mange comme à la maison, mais sans faire la vaisselle. Nous avons hâte de vous accueillir les bras grands ouverts et les assiettes bien remplies."

Bulles et Bois

Saviez-vous qu'il existait une savonnerie artisanale au Touvet? Depuis 2017, Céline Bonaldi a installé le laboratoire de sa savonnerie au 240 chemin de Carcet.



Elle y fabrique des savons par saponification à froid, des cosmétiques naturels (déodorants, shampoings solides, sticks à lèvres, etc...) mais aussi des bougies en cire végétale, des sprays d'ambiance, des suspensions parfumées.

Formée à l'UESS (université européenne des saveurs et des senteurs), ses produits respectent les réglementations en vigueur. Ils sont disponibles sur son site internet www.bullesetbois.com, dans différentes boutiques de la vallée (Bio Rucat au Touvet et Le Jardin de Chauffin à La Terrasse, pour les plus proches) et sur les marchés de Noël/Créateurs.

Céline propose aussi des ateliers adultes et/ou enfants pour apprendre à fabriquer soi-même ses savons, bougies et cosmétiques très facilement. Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à visiter son site internet www.bullesetbois.com

GUIDANCE ÉDUCATIVE
POUR LES ENFANTS ET LES PARENTS.
Pour grandir en confiance et apprendre avec joie.

Je propose d'accompagner les enfants dans leurs apprentissages,
leur autonomie et leur confiance en eux
(soutien scolaire, autonomie dans les devoirs, etc.).

Je propose un soutien éducatif aux parents, je réponds aux besoins d'y
voir plus clair face à une question ou une difficulté (routines
quotidiennes, accompagnement des émotions, développement de
l'autonomie, sommeil, etc.).

LUMAKI
l'art de grandir
Illustration: Lucile

Contactez-moi pour échanger sur vos besoins.
Au plaisir, Pauline (Éducatrice 3-9 ans et directrice
d'une petite école pendant 6 ans)

Contact
06.83.65.37.19
lumaki.education@gmail.com
www.lumaki-education.fr

facebook

NDLR : La commune propose cet espace pour l'expression des acteurs du village qui participent à son dynamisme. Dans cette rubrique, chacun s'exprime en son nom et responsabilité concernant ses activités.

Tribunes d'expression

Ensemble pour Le Touvet

La commune devait actualiser son Projet Éducatif de Territoire (PEDT), un outil essentiel pour garantir la cohérence de l'action municipale en faveur des enfants et des jeunes du village. Ce travail, prévu pour 2025, est désormais finalisé : une belle réussite collective !

Ce nouveau projet a vu le jour grâce à l'implication forte des acteurs éducatifs du Touvet. Je remercie chaleureusement les 80 familles, les enseignants, les parents délégués, les enfants et les agents municipaux qui ont contribué à son élaboration. Leurs remarques et propositions ont été précieuses, et nous avons mis un point d'honneur à les intégrer.

Cette concertation a permis de redéfinir nos objectifs et d'imaginer de nouvelles pistes pour accompagner les jeunes de 0 à 18 ans dans la construction de leur autonomie et de leur citoyenneté. L'accueil, la qualité éducative et l'attention portée aux besoins des enfants et des familles sont au cœur de ce projet.

Les temps d'échange ont également révélé une véritable envie de mieux se connaître, de coopérer et de créer du lien entre tous les acteurs éducatifs. Cette mobilisation collective est une richesse pour notre commune, renforcée par la stabilité retrouvée au sein des équipes. Le PEDT vient l'accompagner et lui donner un cadre structurant.

C'est un outil vivant, qui sera suivi, évalué et ajusté. Nous vous tiendrons régulièrement informés de sa mise en œuvre.

Sandrine Gauchon

4^{ème} adjointe en charge du Projet Éducatif de Territoire
Déléguée à l'animation du Conseil Municipal des Enfants

Le Touvet au coeur - Un nouvel élan

Les promesses électorales de l'équipe d'Adrian Raffin étaient séduisantes. Depuis, la communication l'est tout autant, critiquant ce qui a été fait précédemment et vantant ce qui est désormais fait. Mais la réalité, c'est des affirmations souvent approximatives ou fausses et de la rétention d'information ! En voici deux exemples :

Il a été affirmé à maintes reprises qu'il existait des manquements au niveau du centre de loisirs avec pour conséquence d'importantes pertes de subventions, en citant notamment un rapport de visite SDJES du centre de loisirs du 28/10/2024. Malgré nos demandes répétées, ce rapport ou ces éléments précis sur les manquements ne nous ont jamais été communiqués. Nous avons dû saisir la Commission d'Accès aux Documents Administratifs pour avoir confirmation, il y a peu, que ce rapport doit nous être communiqué. Que de temps perdu ! Pourquoi entretenir ce flou ? Que cherchaient-ils à cacher ? Nous le saurons bientôt.

Un des multiples arguments utilisés pour fermer la cuisine de la cantine scolaire était que les repas servis, en plus d'être coûteux, ne respectaient pas la loi Egalim. Là aussi, refus de communiquer les chiffres, alors que cette communication est rendue obligatoire par la loi. Renseignements pris par ailleurs, les repas servis étaient composés de 53 % de produits labellisés dont 41 % de produits bio, donc bien plus que le minimum exigé par la loi !

On est loin de la transparence annoncée ... Quel dommage !

Brice Laguionie et Annie Vuillermoz

brice.laguionie@letouvet.com
annie.vuillermoz@letouvet.com

Le Touvet pour demain

Nous espérons que vous avez toutes et tous vécu une rentrée sereine, que ce soit pour vos enfants à l'école, ou vos activités professionnelles et associatives.

Depuis le 1^{er} septembre, à la cantine scolaire, les repas cuisinés sur place ont été remplacés par un traiteur. Nous regrettons une nouvelle fois un manque de communication sur ce dossier durant l'été. Il aura fallu attendre une interpellation de notre groupe sur les réseaux pour qu'un mail soit envoyé deux heures plus tard aux familles.

Tout autre sujet, notre Plan Local d'Urbanisme (PLU). Il date de 2007 et n'est plus adapté. Les modifications ponctuelles apportées depuis ne suffisent pas à répondre aux défis actuels : logement, mobilité, transition écologique... Il est urgent de le réviser en profondeur afin de construire ensemble une ville qui corresponde à nos besoins présents et futurs.

Aussi, la majorité municipale a récemment voté le financement d'études sur divers projets. Nous espérons que leurs résultats seront rendus publics rapidement et accessibles à toutes et tous, afin qu'ils puissent nourrir le débat démocratique à l'approche des élections municipales de mars prochain. Ces études doivent être un outil partagé. Restons vigilants, exigeons clarté et concertation.

Enfin, n'hésitez pas à vous rendre aux permanences de la mutuelle communale : 13 et 27 octobre, 10 et 24 novembre, 8 décembre (sur rendez-vous à la mairie). Cette mesure pour votre pouvoir d'achat n'était portée à l'origine que par notre équipe.

Nous écrire :
letouvetpourdemain@gmail.com

À bientôt

John Courroux,
pour Le Touvet pour demain



OCTOBRE 2025

Le Touvet Animations

Votre mensuel municipal et associatif



Êtes-vous livres samedi ?

 Commune Le Touvet, bibliothèque

Samedi 4 octobre à 10h30 à la bibliothèque

Une invitation le premier samedi de chaque mois, pour parler de vos lectures, partager vos coups de cœur ou coups de pique, rencontrer d'autres lecteurs, ou simplement écouter... Ados-adultes.

Renseignements : bibliotheque@letouvet.com - 04 58 00 50 27

Espace de gratuité

 Commune Le Touvet

Samedi 4 octobre 9h30-12h30 - Place de l'école

Pourquoi jeter quand on peut donner ? Des vêtements, de la vaisselle, des bibelots, du petit mobilier, des livres, propres et en état d'usage.

Donnez et/ou prenez. Tout le monde y gagne !

Zumba Rose®

Step By Step

Samedi 4 octobre, dès 13h30

Salle du Bresson

1h30 de Zumba®, une séance découverte de Country & New Line Dance (accessibles à tous, tous niveaux). Stands et conférence sur les perturbateurs endocriniens. Goûter offert, tombola. La totalité des gains recueillis sera remise à l'association AGARO pour aider les malades touchés par un cancer du sein. Programme et billetterie en ligne et sur place : <https://www.helloasso.com/associations/step-by-step-38/evenements/12-eme-zumba-rose-le-4-octobre-le-touvet>

Renseignements : assostepbystep@gmail.com

<https://agaro.org/> - Insta : [stepbystepletouvet](https://www.instagram.com/stepbystepletouvet) - Facebook : [zumbarose38](https://www.facebook.com/zumbarose38)



Ateliers famille

L'atelier du Pont des Arts

Samedis 4 et 18 octobre de 9h15 à 11h45

Pôle Artistique et Culturel

Ateliers famille 1 parent/1 enfant animés par Patricia Jacquier.

"Faire ensemble pour se rencontrer et partager un moment de création libre en famille". 30 euros la séance, matériel fourni

Inscriptions obligatoires : Patricia Jacquier 06 52 40 70 99 - patriciajacquier4@gmail.com

Vide Grenier

Sou des écoles

Dimanche 5 octobre de 8h à 17h - parc du Clos Schmit

Plus d'une centaine d'exposants : chineurs, curieux ou passionnés, vous trouverez forcément votre bonheur. Buvette gourmande avec la bière locale du Habert, snacking, crêpes au Nutella ! Bénéfices reversés aux écoles du Touvet pour soutenir les projets des enfants.

Renseignements : Cathy 06 71 23 92 82

Spectacles à l'Espace Paul Jargot

 Commune Le Touvet et Espace Paul Jargot de Crolles

"Maligne" par Noémie Caillault le 10 octobre à 19h30, théâtre.

"La Quadrature du Cercle" le 17 octobre à 19h30, cirque musique (Cie Solfasirc)

La commune poursuit le partenariat avec l'espace Paul Jargot de Crolles. Bénéficiez de places de spectacle à seulement 9€ !

Inscrivez-vous à la mairie, puis achetez vos places à l'Espace Paul Jargot en précisant que vous êtes de la commune du Touvet !

Fête de la science "Intelligence (s) " : Ateliers

 Commune Le Touvet, bibliothèque

Samedi 11 octobre à 10h30 à la bibliothèque

L'IA est-elle si intelligente ? Les jeux vidéo rendent-ils idiots ? Viens explorer, expérimenter et échanger avec les bibliothécaires à travers des ateliers ludiques et interactifs, où tu pourras défier l'IA ou tester tes compétences dans l'univers du jeu vidéo.

Enfants à partir de 7-8 ans, accompagné d'un adulte.

Renseignements : bibliotheque@letouvet.com - 04 58 00 50 27

Inauguration hôtel à insectes

 Conseil Municipal des Enfants

Samedi 11 octobre 11h

Verger du Parc Plaussu

Le conseil municipal des enfants s'est engagé une nouvelle fois pour le développement durable ! Les enfants ont mené leur projet d'installation de maisons pour les abeilles en redonnant vie à un hôtel à insectes qui ne servait plus. Rendez-vous pour l'inauguration !

Prêt de Vélo à Assistance Électrique

 Commune Le Touvet et SMMAG

Samedi 11 octobre 11h

Parking des Grandes Terres

Testez gratuitement un vélo à assistance électrique (VAE) pendant 1 mois. Il est impératif de s'inscrire avant le 8 octobre en flashant le QR Code ou sur le site :

<https://www.veloplus-m.fr/1511-s-inscrire-au-test-vae-dans-votre-commune.htm>



Soupe de saison au Bresson

 Commune Le Touvet

Samedi 11 octobre 17h - Salle du Bresson

Dans le cadre du mois de la transition alimentaire et du Plan Alimentation inter-territorial (PAiT) de la grande région grenobloise, venez cuisiner des légumes de saisons de nos producteurs locaux pour une bonne soupe que nous dégusterons tous ensemble ! Mais aussi : projection d'un film pour les plus jeunes, apéro le temps de la cuisson et ambiance conviviale. Gratuit sur inscription par mail à : r.vassallo@letouvet.com

Stage collage

Atelier du Pont des Arts

Samedi 11 octobre de 10h à 12h

Pôle Artistique et Culturel

Ouvert à tous à partir de 6 ans. Dans cet atelier, vous utiliserez l'art du collage pour sublimer une photo qui vous est chère. 30€ l'atelier de 2h.
Elodie Barre : 06 98 96 57 25 ou elodiebarre3@gmail.com

Tournoi de l'école de Rugby

Rugby Club Touvet Pontcharra Grésivaudan

11 octobre de 10h à 16h

Stade Pareti Le Touvet

L'École de Rugby du village est heureuse de vous inviter à son premier tournoi de l'année à domicile, qui se déroulera toute la journée au Stade Pareti. Suivez nous sur nos réseaux et notre site web pour rester informés en temps réel!

Matchs de rugby à domicile

Rugby Club Touvet Pontcharra Grésivaudan

12 et 26 octobre à 14h

Stade Pareti Le Touvet

Le RCTPG a le plaisir de vous inviter à venir encourager son équipe seniors lors de deux grandes rencontres à domicile. Entrée libre, buvette et petite restauration sur place. Report possible du coup d'envoi à 14h. Suivez nos réseaux et notre site web pour rester informés en temps réel!

Permanences de la Mutuelle Communale

 *Commune Le Touvet*

Lundis 13 et 27 octobre de 14h à 17h

Mairie du Touvet

La commune a noué un partenariat avec la mutuelle iséro-savoyarde de proximité "Entre Nous". Grâce à ce partenariat, les habitants du Touvet, ainsi que les personnes qui justifient d'une activité professionnelle sur la commune, peuvent accéder à des offres de complémentaire santé attractives, sans questionnaire médical.

Prise de RDV obligatoire : 09.69.39.73.38.

Bébés à la bib

 *Commune Le Touvet, bibliothèque*

Samedi 18 octobre à 10h30 à la bibliothèque

Venez partager un moment de complicité avec votre enfant autour d'albums et de chansons pour les tout-petits.

Pour les enfants de 0 à 4 ans et leurs parents. Sur inscription.

Renseignements : bibliotheque@letouvet.com - 04 58 00 50 27

Stage de dessin numérique

Atelier du Pont des Arts

Du 20 au 24 octobre, de 18h30 à 20h30

Pôle Artistique et Culturel

Riko vous partage son expérience d'illustrateur avec cette initiation (ou perfectionnement) au dessin sur tablette. Nouveau : 2 tablettes+ordinateurs disponibles, sinon il faudra apporter les vôtres. Pour adultes et adolescents. 30€ la séance ou 140€ les 5 jours.

06 84 89 70 30 ou atelierdupontdesarts38@gmail.com

<https://atelierdupontdesarts.fr/>

Stage BD-Manga

Atelier du Pont des Arts

du 20 au 24 octobre, de 16h à 18h

Pôle Artistique et Culturel

Initiation à la bande dessinée et au manga avec Riko. De nombreux exercices pour apprendre à dessiner des personnages et votre histoire!

Ouvert à tous, à partir de 9 ans jusqu'à adulte.

75€ les 5 jours ou 20€ la séance

06 84 89 70 30 ou atelierdupontdesarts38@gmail.com

<https://atelierdupontdesarts.fr/>

Fête de la science "Intelligence(s)" :

Escape Game 3615 Enigma

 *Commune Le Touvet, bibliothèque*

Mercredi 22 octobre à 10h30 et 11h30

Samedi 25 octobre 10h30 et 11h30

Bibliothèque

"La France est en alerte. En raison d'un black-out, le système de refroidissement de la centrale nucléaire est à l'arrêt. La catastrophe peut survenir dans les heures qui viennent si les communications ne sont pas rétablies." Vous disposez de 45 minutes avec votre équipe pour tester votre intelligence collective!

À partir de 15 ans, sur inscription : 2 à 5 joueurs

Renseignements : bibliotheque@letouvet.com - 04 58 00 50 27

Collecte de sang

Amicale des donateurs de sang du Touvet

Vendredi 24 octobre de 16h à 19h30

Salle des fêtes de Saint-Vincent-de-Mercuze

amicaledonneursdesangletouvet@orange.fr

Repas partagé

 *CCAS du Touvet*

Dimanche 26 octobre à 12h

Maison des Associations

Pour tous ! L'occasion de se rencontrer et de passer un bon moment. RDV sur place avec un plat à partager. La municipalité offre l'apéritif.

Renseignements : 07 82 93 33 43

Stage de tennis de table

Tennis de Table du Grésivaudan

Du lundi 27 au vendredi 31 octobre, de 9h-16h

Gymnase du collège La Pierre Aiguille

Pour découvrir ou se perfectionner ! Le stage sera encadré par un entraîneur diplômé. (possibilité de ne venir qu'en demi-journée)

Inscription par mail : ttgresivaudan.com@gmail.com ou par téléphone 0682103999. Si vous restez la journée complète, pensez à votre pique-nique.

Tarifs : 12€ la demi-journée, 20€ la journée et 90€ la semaine.

Stage d'arts plastiques

Atelier du Pont des Arts

Du 27 au 31 octobre de 9h à 11h30

Pôle Artistique et Culturel

Stage d'arts plastiques animé par Patricia Jacquier sur le thème : "Couleurs et matières", Technique mixte, collage, acrylique, sable et pigments sur toile 30 x 30 cm. Enfants à partir de 6 ans & adultes

45 € la 1/2 journée ou 180 € la semaine de 9 à 11 h 30 + 4 € d'adhésion

Le matériel est fourni. Les stages seront assurés pour 3 élèves minimum.

patriciacjacquier4@gmail.com - <http://www.atelierdupontdesarts.com>

Inscriptions obligatoires : 06 52 40 70 99

Informations pratiques

MAIRIE DU TOUVET

Contact

04 76 92 34 34 – mairie@letouvet.com

En cas d'urgence, vous pouvez contacter les élus le weekend et les jours fériés au 06 87 76 15 09

Ouverture physique de la mairie

- le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- le jeudi de 8h30 à 12h00
- le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Services municipaux

Service vie scolaire : 04 76 92 34 37

Accueil de loisirs : 04 76 92 36 11

Relais Petite Enfance : 06 33 49 49 01.

Multi-accueil : 04 76 08 45 35.

Services techniques : 04 76 99 75 56.

Vie associative : 04 58 00 50 37.

Service urbanisme : accueille sur RV le lundi de 14h à 17h, le mercredi et le vendredi de 9h à 12h, sans RV le mercredi de 14h à 17h. Prise de RV au 04 76 92 34 34.

Centre communal d'action sociale (CCAS) :

ccas@letouvet.com.

Bibliothèque municipale. Ouverte au public le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30. Horaires pendant les vacances : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30, le vendredi de 16h à 19h, le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Point WiFi en libre accès aux heures d'ouverture de la bibliothèque. 04 58 00 50 27- bibliotheque@letouvet.com

MARCHÉ DU TOUVET

Tous les samedis à partir de 8h00. La circulation et le stationnement sont interdits, par arrêté municipal, le samedi matin de 6h00 à 14h00 sur la place de l'église et la Grande rue entre la place de l'école et la rue de la Priola.

GENDARMERIE - BRIGADE DU TOUVET

Rue de la Priola. 04 76 08 45 94.

En cas d'urgence composez le 17

LA POSTE

Bureau de Poste du village : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h30 à 12h.

Le centre de tri : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h à 17h45 et le samedi de 8h45 à 12h.

ESPACE FRANCE SERVICES INTERCOMMUNAL PONTCHARRA

Aides pour les démarches administratives et numériques.

Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 13h30 à 17h.

33 rue de la Ganterie à Pontcharra. 04 76 97 94 10.

PERMANENCE AVOCAT CONSEIL

Tous les premiers mardi du mois de 12h30 à 14h00.

RDV de 20 minutes maximum.

Prise de RV : mairie du Touvet - 04 76 92 34 34

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Roselyne Marty tient ses permanences à la mairie du Touvet sur rendez-vous à prendre auprès de la mairie 04 76 92 34 34

ARCHITECTE-CONSEIL

M. Laurent Louis reçoit à la mairie, sur RDV au 04 76 92 34 31.

PROPRETÉ URBAINE

La collecte des déchets est assurée par la Communauté de Communes le Grésivaudan. Tous les déchets ménagers doivent être apportés dans les points d'apport volontaire de la commune, dont vous trouverez la carte sur le site de la Communauté de Communes Le Grésivaudan.

Déchetterie du Touvet, route de Goncelin, du lundi au dimanche de 8h15 à 17h45, fermée les jours fériés.

Pour tous renseignements sur les déchets, s'adresser au service collecte et traitement des déchets, Tél. 04 76 08 03 03 / www.le-gresivaudan.fr

BON VOISINAGE

Tondeuses et machines : un arrêté préfectoral régit l'utilisation des tondeuses :

- du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h
- le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

FEU DE VÉGÉTAUX

Le règlement sanitaire départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers, dont les déchets verts.

SE DÉPLACER

En bus : www.tougo.fr,

www.carsisere.auvergnerhonealpes.fr

La communauté de communes du Grésivaudan assure la maintenance des arrêts de bus à leur logo. Pour toute dégradation d'abribus ou de poteaux d'arrêt, contacter le numéro vert 0 800 845 295.

En train :

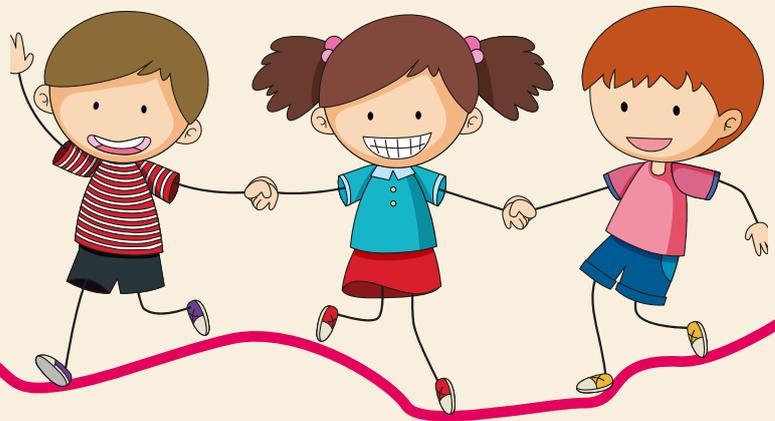
[www. https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes](https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes)

URGENCES

Contacts 7j/7 et 24h/24 :

- POMPIERS : 18
- SAMU : 15
- Gendarmerie : 17
- Centre anti-poison : 04 76 42 42 42
- Médecin de garde : 0 810 15 33 33
- Pharmacie de garde : 3915
- EDF : 0 810 33 33 38
- GDF : 0 800 47 33 33
- Eau : Véolia : 09 69 32 34

PROJET ÉDUCATIF LE TOUVET



*Favoriser la
continuité éducative,
levier de cohérence et
de sécurisation du
parcours de l'enfant*

- À chaque âge, préparer l'accueil dans un nouveau lieu (pôle enfance, maternelle, élémentaire, collège)
- Favoriser une vision globale de la journée de l'enfant en renforçant le partage d'informations lors de chaque transition
- Mieux informer les familles : programmes d'activités plus détaillés, journées types, avancement des projets...
- Développer les partenariats au Touvet et avec le territoire pour les projets éducatifs
- Fédérer autour d'une culture partagée : rencontres thématiques, formations communes, visibilité des actions du projet éducatif...



*Garantir un accueil
de qualité
pour chaque enfant*

- Améliorer l'aménagement des espaces dédiés au repos et aux temps calmes
- Développer la dimension éducative du temps de repas, dans un environnement apaisé
- Proposer des actions de sensibilisation autour de la santé, de l'hygiène et de l'usage des sanitaires
- Favoriser l'accueil des enfants ayant des besoins particuliers (handicap, maladie chronique) et réaliser des actions de sensibilisation au handicap
- Assurer des locaux sécurisés, propres et bien entretenus



*Valoriser
les ressources du
territoire et sensibiliser
à l'environnement et
au développement
durable*

- Actions d'éducation à la nature : sorties régulières, classes vertes
- Encourager l'adoption d'éco-gestes au quotidien : gestion durable du matériel (mutualisation, réemploi...), sensibilisation au tri, éco-délégués
- Encourager les mobilités douces (permis vélo...)
- Faire découvrir les richesses du territoire (culture, patrimoine, sites naturels,...)

*Pour
les jeunes
Touvetaines et
Touvetains
de 0 à 18 ans*



*Accompagner
l'enfant et le jeune
dans la construction de
son autonomie et de
sa citoyenneté*

- Rendre l'information accessible aux enfants dans leurs lieux de vie et de manière adaptée à leur âge
- Favoriser la participation à la vie collective et démocratique : responsabilisation dans les gestes du quotidien, Conseil Municipal des Enfants.
- Développer le respect d'autrui et la solidarité

